

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2018 DE BORDEAUX MÉTROPOLE. PORTÉ À CONNAISSANCE

Séance du 25 septembre 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt cinq septembre à dix-neuf heures.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Jacques Mangon, maire.**

Présents :

M Mangon, M Augé, Mme Layrisse, M Braun, Mme Dumas, M Acquaviva, Mme Le Moller, M Dubos, Mme Thibaudeau, M Leblond, Mme Hanusse, M Claudin, Mme Picard, Mme Alhaitz, Mme Nardini, M Barat, M Bouteyre, Mme Baron, Mme Barrière, M Auffret, M Roucher, Mme Demare, M Delpech, M Garnier, Mme Durand, M Guichoux, M Morisset, M Cristofoli, M Ouillade, Mme Rigaud

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Alban à Mme Dumas
Mme Rivière à M Braun
M Cases à M Guichoux

Absent(s) :

M Demanes, M Pages

Secrétaire de séance : M Thierry Ouillade.

La séance est ouverte,

Délibération du : 25 septembre 2019
Rendue exécutoire le : 30 septembre 2019
Publiée le : 30 septembre 2019

Signé : Le maire Jacques Mangon

Délibération du conseil municipal

Séance du 25 septembre 2019

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2018 DE BORDEAUX MÉTROPOLE. PORTÉ À
CONNAISSANCE

M Jacques Mangon, Maire présente le rapport suivant.

Conformément à la réglementation en vigueur, l'information est faite aux membres du Conseil Municipal sur l'exécution du rapport annuel d'activité 2018 de Bordeaux Métropole.

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,**

Prend acte de la présente communication.

Pour information du conseil municipal.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles
le 25 septembre 2019
pour expédition conforme
Le maire,



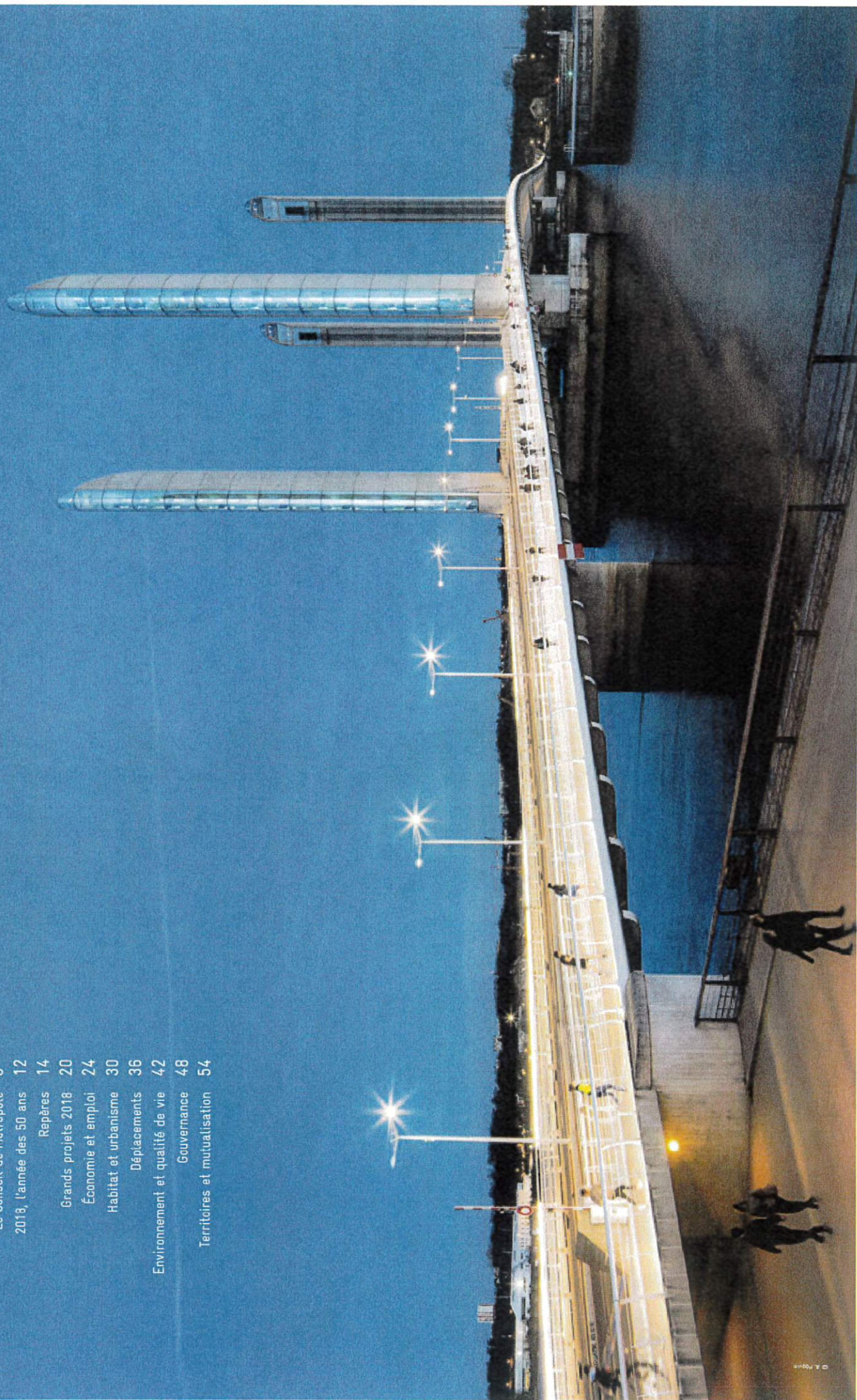
Jacques Mangon



BORDEAUX
MÉTROPOLE

Rapport
annuel
d'activité
2018

Édito	5
Le Conseil de Métropole	8
2013, l'année des 50 ans	12
Repères	14
Grands projets 2018	20
Économie et emploi	24
Habitat et urbanisme	30
Déplacements	36
Environnement et qualité de vie	42
Gouvernance	48
Territoires et mutualisation	54



28
COMMUNES

57 830
HECTARES

783 081*
HABITANTS



EDITO

Innovante sur le plan de la participation citoyenne, elle a également lancé cette année la démarche de prospective #BM2050.

Pendant 18 mois, ont pu être récoltées les aspirations, les idées et les propositions concrètes d'une société civile profétorique, des enfants de primaire aux experts les plus pointus de leurs domaines. Le but ? Tracer à l'horizon 2050 les meilleures voies d'un développement équilibré pour une métropole Haute qualité de vie, à l'ambition européenne.

Enfin, la mutualisation a franchi de nouvelles étapes en 2018, intégrant de nouvelles communes et mettant en commun de nouvelles activités. Je tiens à saluer encore une fois les efforts entrepris par chacun des services afin d'adapter et d'optimiser leur organisation pour une action publique toujours plus performante et réactive.

Patrick Bobet

Patrick Bobet
Président de Bordeaux Métropole

Les composantes de la politique métropolitaine sont non seulement multiples mais également complexes. Les prendre en compte, les prioriser, les combiner est l'exercice délicat auquel Bordeaux Métropole s'est une nouvelle fois livrée en 2018.

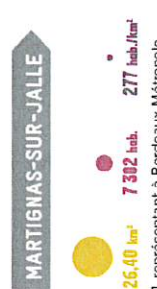
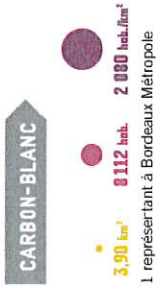
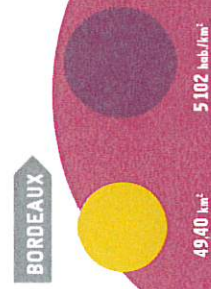
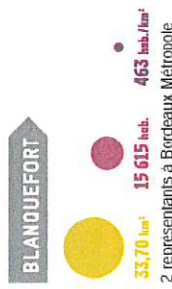
Célébrant au 1^{er} janvier son cinquantième anniversaire, Bordeaux Métropole a poursuivi cette année sa quête d'une harmonie bien pensée. Continuant de développer les solutions les mieux adaptées aux besoins quotidiens de ses administrés, la Métropole a voté un plan d'urgence mobilité, renforcé l'offre de parcs-relais, porté l'extension des lignes de tram C et D, cherché les meilleurs partenaires pour l'assainissement des eaux usées et la gestion des eaux pluviales, multiplié les initiatives en faveur d'un logement pour tous... Elle a, en parallèle, pensé les aménagements propices au développement des filières économiques les plus porteuses de dynamisme et d'emploi, adopté une politique agricole métropolitaine, œuvré à la réduction des inégalités sur son territoire et à la préservation de sa nature précieuse.

28 COMMUNES DE LA MÉTROPOLE

MOYENNE DE LA MÉTROPOLE



LÉGENDE



CONSEIL DE MÉTROPOLE

Suite à la nomination en février 2019 d'Alain Juppé au Conseil constitutionnel,

Patrick Bobet, Maire du Bouscat, a été élu Président de Bordeaux Métropole le 7 mars 2019. Lors de ce Conseil exceptionnel, les membres du Bureau et de nouveaux conseillers métropolitains ont également été élus.

LE CONSEIL

Les décisions de Bordeaux Métropole sont prises par le Conseil de Métropole, organe délibérant qui réunit 105 conseillers représentant les 28 communes qui la composent. Le Conseil se réunit onze fois par an en séance publique et vote les projets préalablement examinés par les commissions spécialisées et par le Bureau. Il peut déléguer une partie de ses attributions au Président et au Bureau.

LE PRÉSIDENT

Le Président est élu par les conseillers à la majorité absolue et à bulletin secret. Responsable de l'administration, il incarne l'exécutif de Bordeaux Métropole, réunit le Conseil, fixe son ordre du jour et peut déléguer ses fonctions à des élus et à des fonctionnaires.

LE BUREAU

Instance d'information, de débat, d'orientation et de validation, le Bureau est piloté par le Président de Bordeaux Métropole. Il est accompagné de 20 Vice-présidents et des 11 Maires conseillers délégués, chargés d'une ou plusieurs délégations sur des compétences spécifiques.

LES COMMISSIONS

Composées de conseillers représentant tous les groupes politiques siégeant au Conseil, les commissions examinent les dossiers et préparent les décisions dans leur domaine de compétence. Leur avis est consultatif. Leur nombre et leurs attributions sont définis par le Conseil.

Chaque commission, composée de conseillers représentant tous les groupes politiques siégeant au Conseil, est chargée d'étudier et d'émettre un avis sur les affaires soumises, relevant de son domaine de compétence.

LES GROUPES POLITIQUES

Les conseillers peuvent se constituer en groupes politiques. Le nombre d'élus pour constituer un groupe est fixé par le règlement intérieur du Conseil qui définit également les moyens dont ces groupes disposent.

PRÉSIDENT



Patrick BOBET
Maire du Bouscat
Président de Bordeaux Métropole

VICE-PRÉSIDENT(ES)



Alain ANZIANI
Maire de Mètro
Mise en œuvre de la métropolisation



Emmanuel SALLABERRY
Maire de Talence
Finances



Christophe DUPRAT
Maire de Saint-Aubin de Médoc
Transports et (Gare TBM, plus multimodaux)



Christine BOST
Maire d'Espéranes
Zones d'activité Economie Sociale et Citoyenne
Solidarité, Commerce et artisanat



Michel LABARDIN
Maire de Gradignan
Transports de demain (Garevia TSP, SUDOM)



Jean-François ERON
Maire de Cénon
Administration générale, Ressources humaines



Franck RAYNAL
Maire de Pessac
Proximité (Relation avec les communes et CODEV)



Jacques MANGON
Maire de Saint-Médard-en-Jalles
Urbanisme réglementaire (PU 3 1 1 et SCoT), Stratégie locale

Année 2019



Patrick PUJOL
Maire de Villeneuve-d'Ornon
Vie, Domaine public, Sécurité et réglementation de domaine public



Anne-Lise JACQUET
Maire de Artigues-près-Bordeaux
Eau et Assainissement



Fabien ROBERT
Maire de Talon-Médoc
1^{er} Adjoint au Maire de Bordeaux
Enseignement supérieur - Recherche et Innovation



Claude MELLIER
Maire de Mérignac
Conseillère municipale
Infrastructures routières et ferroviaires, Franchises, services et rassemblements



Agnès VERSEPUY
Maire de Talon-Médoc
Equipements d'intérêt métropolitain (Grande Salle de spectacles, équipements sportifs et fêtes métropolitaines)



Michel DUCHÊNE
Maire de Bordeaux
Municipal
Grands projets urbains d'aménagement (ZAC, PAE, éco-quartiers, centres-ville)



Brigitte TERRAZA
Maire de Bruges
Mobilité alternative, Modes doux, Covoiturage, PDE



Jean TONZEAU
Maire de Lormont
Habitat, Logement, Politique de la ville



Dominique ALCALA
Maire de Boullac
Collecte, tri et traitement des déchets



Anne WALRICK
Maire de Bordeaux
4^e Adjointe au Maire de Bordeaux
Développement durable (Agenda 21, Plan Climat, Transition énergétique, CNUAD)



Jean VERMEIJOL
Maire de Marignac-sur-Ille
Développement durable (Agenda 21, Plan Climat, Transition énergétique, CNUAD)



Jean-Jacques POYREAU
Maire de Floirac
Financements européens et suivi de la politique de cohésion (PAC, FSE, FSE+)



Jean-Jacques POYREAU
Maire de Floirac
Financements européens et suivi de la politique de cohésion (PAC, FSE, FSE+)



Jean-Jacques POYREAU
Maire de Floirac
Financements européens et suivi de la politique de cohésion (PAC, FSE, FSE+)



Jean-Jacques POYREAU
Maire de Floirac
Financements européens et suivi de la politique de cohésion (PAC, FSE, FSE+)



Jean-Jacques POYREAU
Maire de Floirac
Financements européens et suivi de la politique de cohésion (PAC, FSE, FSE+)

CONSEILLERS(ÈRES) DÉLÉGUÉS(ES)



Michel HENTIE
Maire d'Ambarès-et-Lagrave
Soutien à la programmation des territoires ruraux



Kevin SUBRENAT
Maire d'Ambarès-et-Lagrave
Risques technologiques et naturels



Jean-Pierre TURON
Maire de Bassens
Présentation de la ressource en eau



Veronique FERREIRA
Maire de Blanquefort
Opérations urbaines hors centres-villes



Jean-Jacques POYREAU
Maire de Floirac
Financements européens et suivi de la politique de cohésion (PAC, FSE, FSE+)



Jean-Jacques POYREAU
Maire de Floirac
Financements européens et suivi de la politique de cohésion (PAC, FSE, FSE+)



Jean-Jacques POYREAU
Maire de Floirac
Financements européens et suivi de la politique de cohésion (PAC, FSE, FSE+)



Jean-Jacques POYREAU
Maire de Floirac
Financements européens et suivi de la politique de cohésion (PAC, FSE, FSE+)

LES CONSEILLERS MÉTROPOLITAINS

Année 2019

Les 105 conseillers métropolitains (Président et membres du Bureau compris) élus suite au Conseil exceptionnel du 7 mars 2019.

Le nombre de conseillers dépend du nombre d'habitants de chaque commune, les plus petites se voyant attribuer un siège de fait et aucune ne pouvant disposer de plus de la moitié des sièges.



Emmanuel AJON
Bordeaux



Eric ADJERGAIE
Bordeaux



Cécile BARRIÈRE
Saint-Médard-en-Jalles



Léa BEAULIEU
Mérignac



Muriel BERNARD
Bordeaux



Odile BLEIN
Arbas-et-Lagrave



Isabelle BOUDINEAU
Bigles



Guillaume BOURDILLON
PAREE



Jacques BOUTIERE
Saint-Médard-en-Jalles



Marie-Christine BOUTEAU
Cenon



David HICKEL
Bridgman



Pierre HUBNIC
Bordeaux



Dominique IRABT
Talence



Mathias JARDINE
Villeneuve-d'Ornon



François JAY
Bordeaux



Emiel JOANDET
Belgis



Bernard JINCA
Le Bouscat



Conchita LADIEY
Pudac



Marc LAFOSSE
Bordeaux



Anna BREZULLON
Bordeaux



Nicolas BOUSSE
Bordeaux



Sylvie CASSOU-SCHITTE
Mérignac



Alain CAZARDINE
Talence



Didier CAZARINE
Bordeaux



Anne-Maria CAZALEI
Bordeaux



Charles CHABRAT
Talence



Sylvain CHAZAL
Bordeaux



Olivier CHASSEI
Mérignac



Pierre LOTHARE
Bordeaux



Zénob LOUICHI
Pessac



Emile MACROBI-LAZERME
Le Bouscat



Anne-Marie LEBAIRE
Villeneuve-d'Ornon



Bernard LE ROUX
Mérignac



Pierre LOTHARE
Bordeaux



Zénob LOUICHI
Pessac



Emile MACROBI-LAZERME
Le Bouscat



Éric MARTIN
Pessac



Thierry MILLET
Mérignac



Brigitte COLLET
Bordeaux



Anne-Marie PEYRE
Mérignac



Pierre de Guelan N'LIKAM-ROULLON
Bordeaux



Jacques PADÉ
Blanquefort



Chloé PEYRE
Mérignac



Ségo TOURNIÈRE
Eyras



Anne-Marie TOURNÈPÈCHE
Pessac



Emmanuel CUIF
Bordeaux



Jean-Louis DAVID
Bordeaux



Yohan DAVID
Bordeaux



Nathalie DELAÏRE
Bordeaux



Michèle DELAJAY
Bordeaux



Stéphane DELAUX
Bordeaux



Arnaud BELLU
Talence



Laurence DESSERTINE
Bordeaux



Gérard DUBOIS
Pessac



Michèle FAURO
Lormont



Arlette PIAZZA
Bordeaux



Michel POISSONEC
Villeneuve-d'Ornon



Dominique POUSSYNIKOFF
Pessac



Benoit RAUTUREAU
Pessac



Marie-Béatrice RECALDE
Mérignac



Karine ROUX-LABAT
Gradignan



Alain SILVESTRE
Bordeaux



Gégé THÉBAULT
Pessac



Serge TOURNIÈRE
Eyras



Vincent FELLESSE
Bordeaux



Jean-Claude FÉLIAS
Lormont



Florence FORZY-BARRAD
Bordeaux



Magali FROMEZES
Bordeaux



Guillaume GARGUES
Talence



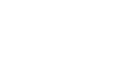
Max GUICHARD
Cenon



Jacques GUICHOUX
Saint-Médard-en-Jalles



Jean-François GUICHARD
Bordeaux



Marie-Hélène VILLAMNE
Bordeaux



Thierry TRAUJOLET
Mérignac



Elisabeth YUDON
Bordeaux

2018, L'ANNÉE DES 50 ANS

Traversée des boulevards par la ligne D du tramway et premiers essais dynamiques de l'extension de la ligne C à Villenave-d'Ornon, élaboration d'une charte d'engagement Climat-Energie, inauguration de l'Arkéa Arena, adoption d'un plan d'urgence mobilité, signature d'une charte du Bien construire, nouveaux aménagements économiques... L'année du cinquantième anniversaire de Bordeaux Métropole s'est à nouveau montrée riche de projets et de réalisations. Marquée par la vaste consultation citoyenne de #BM2050, 2018 a vu se poursuivre l'engagement de la Métropole dans la direction de chacun de ses grands domaines de compétence :

l'économie et l'emploi, l'habitat et l'urbanisme, les déplacements, l'environnement. Rigoureuse dans la gestion de son budget, la Métropole est parvenue à maintenir un haut niveau d'investissement malgré la baisse tendancielle des dotations subie depuis ces dernières années. Attentive à préserver les équilibres multiples, non seulement entre ses territoires, mais entre ville et nature, ressources et développement, attractivité et qualité de vie, elle a œuvré à la fois à la gestion des problèmes immédiats et à la préparation d'un avenir non seulement commun, mais coconstruit.

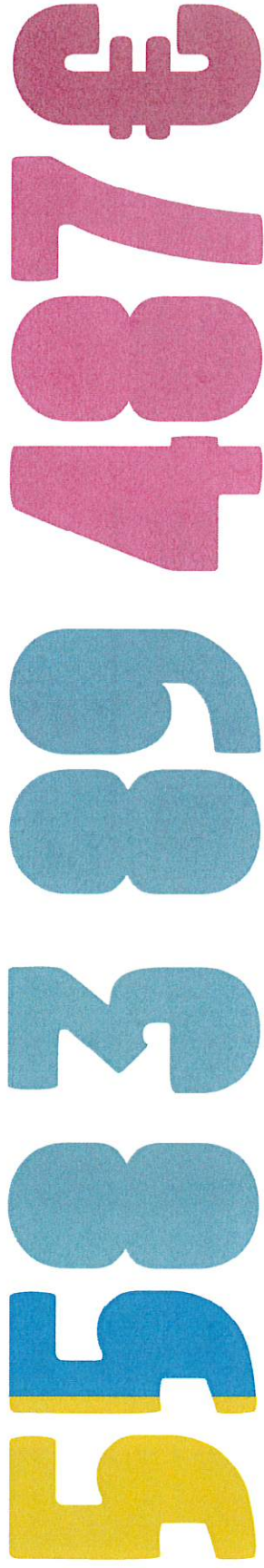


REPÈRES

INVESTISSEMENTS 2018

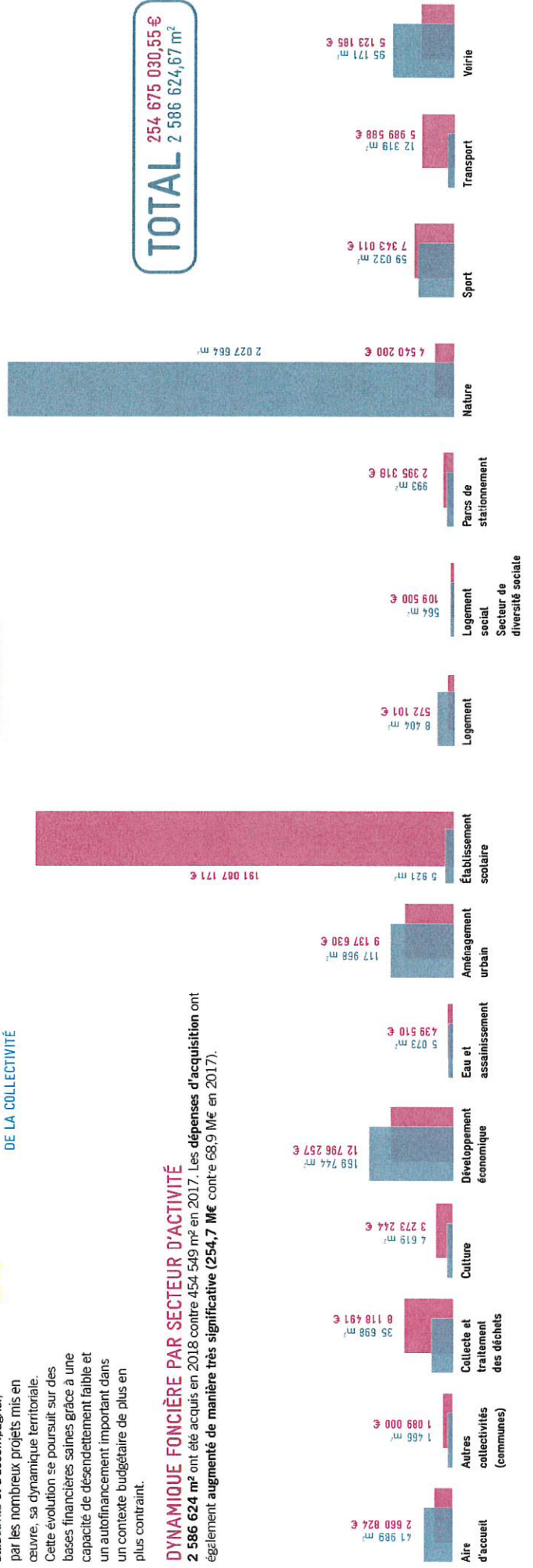
Malgré une situation financière impactée par la profonde mutation institutionnelle de ces trois dernières années, la Métropole a poursuivi un haut niveau d'investissement tout en préservant la solidarité avec ses communes membres. Le programme d'équipement, en progression de 13,58% en 2018, s'élève à 558,39 M€ tous budgets confondus, avec un taux d'exécution des dépenses de 76,4% qui reste soutenu. Cette progression est surtout marquée au budget annexe investissements réalisés passe de 79,78 M€ en 2017 à 153,08 M€ en 2018, soit une hausse de 91,87%. La Métropole confirme ainsi sa volonté de renforcer son attractivité et d'accompagner, par les nombreux projets mis en œuvre, sa dynamique territoriale. Cette évolution se poursuit sur des bases financières saines grâce à une capacité de désendettement faible et un autofinancement important dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint.

PROGRAMME D'ÉQUIPEMENTS



DYNAMIQUE FONCIÈRE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

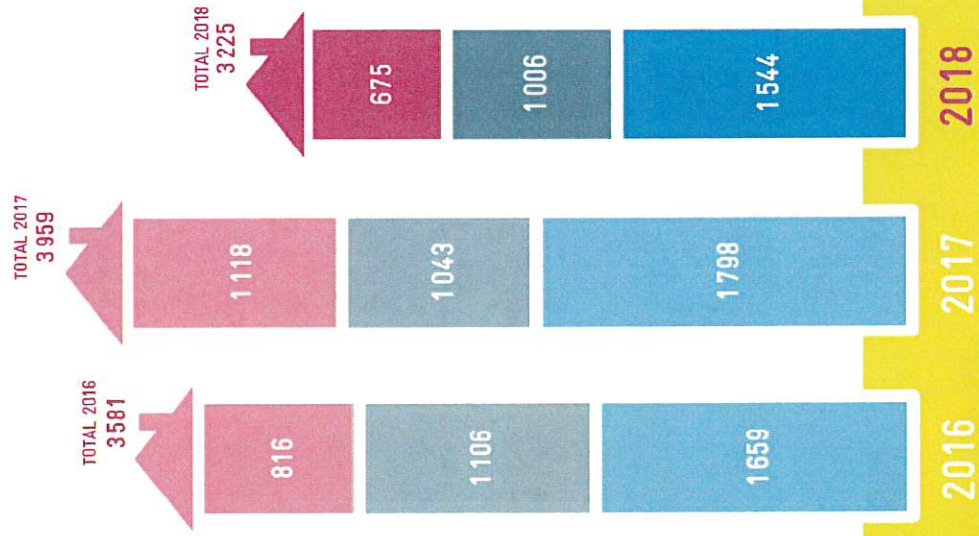
2 586 624 m² ont été acquis en 2018 contre 454 549 m² en 2017. Les dépenses d'acquisition ont également augmenté de manière très significative (254,7 M€ contre 68,9 M€ en 2017).



AMÉNAGEMENT URBAIN ET HABITAT

LA DYNAMIQUE DU LOCATIF SOCIAL

La reprise constatée depuis 2015 se confirme et les chiffres de 2018, après une année 2017 exceptionnelle, dépassent à nouveau les objectifs fixés au Plan local d'urbanisme (PLU) voté en décembre 2016, même si une tendance globale à la baisse est constatée, vraisemblablement en partie consécutive à la réforme du financement du logement social. Le volume de logements P_LAI (pour les ménages les plus modestes) reste stable. Des résultats qui illustrent la dynamique rencontrée sur la Métropole de Metz depuis quelques années, et qui se traduisent dans un taux SRU en constante évolution. En 2018, plus de 70 % des financements accordés se sont concentrés sur des communes déficitaires, ce qui constitue un motif fort de satisfaction pour la Métropole.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LEUR CROISSANCE

L'activité de 2018 s'est inscrite dans la continuité de la mise en œuvre de la feuille de route économique votée en 2016, avec toujours comme priorités d'accompagner les entreprises, de créer de nouveaux emplois, de développer les interactions, de renforcer les partenariats et d'intensifier l'attractivité de la Métropole.

Vente de **4 fonciers économiques métropolitains** (14.071 m²).

300 contacts entreprises en accompagnement de projet.

Une année record en matière d'immobilier d'entreprises : **149 000 m² de transactions de bureaux**.

Création de **7 700 nouveaux emplois** salariés nets (+2.5 %).

Poursuite du soutien à l'intervention sur le territoire de **3 pôles de compétitivité**, **2 technopôles**, **4 clusters**.

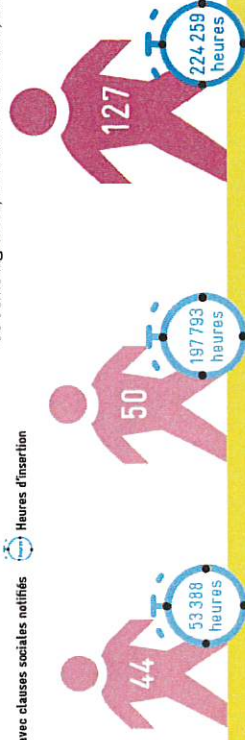
Des projets d'entreprises sans précédent : Dassault (30 000 m² de bureaux neufs à Mérygnac), Sabena Technics (construction d'un nouveau hangar de maintenance des avions civils et militaires avec la création de 200 emplois pour 2019/2020), Safran Ceramics (ouverture d'une usine pour la recherche technologique en matière de matériaux composites; 100 chercheurs).

CLAUSES SOCIALES : L'INSERTION AU CŒUR DES MARCHÉS PUBLICS

Engagée dans une démarche d'achat socialement responsable, Bordeaux Métropole a notifié aux entreprises 127 marchés incluant des clauses sociales à nsj que des marchés réservés et d'insertion, pour 224 259 heures d'insertion réalisées en 2018. 724 personnes éloignées de l'emploi ont bénéficié en 2018 de ce dispositif, avec comme prolongements :

> 412 personnes toujours en contrat en fin d'année 2018, soit 57 %, > 97 personnes en sortie positive (CDD de plus de 6 mois, formation), soit 13 %, > 80 personnes en sortie dynamique (CDD de moins de 6 mois, contrat d'insertion), soit 11 %, > 135 personnes en situation d'abandon, de démergéement, de maladie notamment, soit 19 %.

Marchés avec clauses sociales notifiés Heures d'insertion



DÉPLACEMENTS

Stationnements
en parcs-relais
et mixtes



1,5 million



1,5 million



1,5 million

TBM, UN RÉSEAU TOUJOURS PLUS PERFORMANT

En 2018, le réseau TBM a enregistré 165 millions de voyages (hors V³), soit une hausse de +10,4 % par rapport à 2017. Les V³ ont diminué avec 2,2 millions d'emprunts mais les Bat³, quant à eux, ont connu une nouvelle augmentation, avec plus de 395 000 voyages, soit une hausse de 8,7 % par rapport à 2017. Les parcs-relais ont, quant à eux, connu une faible évolution de +0,7 % par rapport à l'année précédente.

Emprunts
de V³



2,5 millions



2,6 millions



2,2 millions

Voyages
en bus
et tram

137 millions

149 millions

165 millions

Voyages
navette Bat³

320 930

363 350

395 000

2018

2017

2018

DÉCHETS MÉNAGERS

OPTIMISATION DE LA COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

En 2018, 425 196 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées et traitées, en porte à porte, apport volontaire et dans les centres de recyclage, grâce à l'intervention de 913 agents de Bordeaux Métropole et des délégataires. Ces ordures ménagères ont été valorisées à 92 % sous forme de réutilisation directe de la matière ou de valorisation énergétique. De nouveaux objectifs à l'horizon 2020 et 2025 ont été fixés en 2016 avec la Loi de Transition Énergétique (LTE) pour la croissance verte.

*Ordures ménagères et déchets des entreprises (artisans, commerçants), administrations et associations collectées avec les ordures ménagères.

Déchets ménagers
et assimilés*
(kg/an/hab)



-10%
visant à réduire la quantité de déchets ménagers et assimilés produits par habitant sur la base de 2010

Déchets stockés
(tonnes)



-30%
visant à réduire la part des déchets non dangereux non inertes stockés en centre de stockage sur la base de 2010

Taux de
recyclage
(%)



55%
visant à augmenter la valorisation matière et énergétique des déchets non dangereux non inertes.

Objectif LTE
(Loi de Transition Énergétique)

2018

2010

EAU POTABLE

QUALITÉ ET ACCÈS POUR TOUS

En 2018, le Service public de l'eau potable a complé 279 614 points de service (+2,1 % par rapport à 2017) et desservi 748 391 habitants. 43,7 millions de m³ (Mm³) d'eau potable ont été délivrés, soit une hausse significative de 4,6 % par rapport à 2017. Les volumes livrés aux abonnés (hors interconnexions, bornes de puisage) sont notamment en hausse de 1,6 Mm³ (soit +4 %) en 2018, avec une valeur portée à 42,05 Mm³ contre 40,4 Mm³ en 2017. Le volume d'eau prélevé dans les nappes souterraines a, quant à lui, sensiblement augmenté passant de 52 691 Mm³ en 2017 à 53,37 Mm³ en 2018. Par ailleurs, les taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées ont atteint 100 % de conformité pour la microbiologie et la physico-chimie.



40,1



40,4



42

52,7*

52,7*

53,4

Consommés (Mm³)

Prélèvements (Mm³)

* Hors volumes prélevés et reversés en 2016 au milieu naturel suite à la pollution de la ressource de Thil et Gamardé correspondant à 1,6 Mm³.

2016

2017

2018

GRANDS PROJETS 2018



TRAMWAY : EXTENSION

2018 a été marquée par le vote de l'extension de la **ligne D jusqu'à Saint-Médard-en-Jalles**. Les premiers essais sur l'extension de la **ligne C à Villeneuve-d'Ornon** ont, quant à eux, eu lieu en fin d'année.



#BM2050

Bordeaux Métropole a lancé en février 2018 une **vaste démarche prospective sur l'avenir de la Métropole à l'horizon 2050**. Questionnaires en ligne, concertations de terrain, débats, pitchs... De nombreux outils ont été déployés pour recueillir les idées et l'essence. Clôture de l'opération le 29 mars 2019 après un cycle de grandes conférences.



BRAZZA

En 2018, un **dossier d'autorisation environnementale a été déposé** pour le projet Brazza. Urbanisme négocié, logements adaptés aux ressources de chacun, part importante laissée aux activités économiques et à l'artisanat : le futur quartier occupera une place singulière sur la métropole.



PONT SIMONE-VEIL

Suite au lancement d'une procédure de médiation, **un accord amiable a été signé entre le groupe Fayat et Bordeaux Métropole** pour poursuivre la construction du futur pont Simone-Veil. Livraison prévue en 2023.



ARKÉA ARENA : INAUGURATION

Le 24 janvier 2018, la grande salle de spectacles métropolitaine, située à Floirac et rebaptisée **Aikéa Arena**, a **ouvert ses portes au public** après deux ans de travaux. Ce ne sont pas moins de 1 : 300 spectateurs qui ont assisté au premier concert de Depeche Mode.



BORDEAUX AÉROPARC

En 2018, de grands projets dans la filière aéronautique-spatial-défense et **plusieurs implantations d'entreprises dans les secteurs tertiaires et productifs** ont vu le jour sur le périmètre de l'opération d'intérêt Métropolitain (OIM) Bordeaux Aéroport.



OPÉRATION EURATLANTIQUE

En lien avec l'arrivée de la LGV, l'Opération d'Intérêt National (OIN) Bordeaux Euratlantique s'est poursuivie avec 2 500 emplois accueillis en 2018 sur la **ZAC Saint-Jean Belcier**. L'offre de services a également été complétée avec notamment l'ouverture des halles BOCA, quai de Paludate.



OPÉRATION CAMPUS BORDEAUX

Dessiner un nouveau visage des sites universitaires bordelais : attractifs, durables et ouverts sur la cité, répartis entre le domaine universitaire de Pessac, Talence, Gradignan (26C ha), le pôle de santé Bordeaux-Carrière et de sciences humaines et sociales place de la Victoire à Bordeaux. Objectifs à l'horizon 2020 : requalifier la majeure partie des bâtiments universitaires, implanter des laboratoires de recherche de portée internationale, aménager des espaces publics et créer des pôles de vie étudiants.



INNO CAMPUS

L'Opération d'Intérêt Métropolitain Inno Campus s'est poursuivie en 2018. En articulant opérations d'aménagement, innovation économique et valorisation d'équipements majeurs, le site a pour ambition d'accueillir **10 000 emplois supplémentaires d'ici à 2030**.



CITÉ NUMÉRIQUE

La livraison de la **1^{re} tranche de locaux** de la Cité Numérique à Bègles, pôle d'excellence numérique et laboratoire de projets économiques, culturels et éducatifs, a eu lieu en septembre.



ROCADE

2018 marque la fin des travaux de **mise à 2 x 3 voies** entre les échangeurs 9 et 10. Une **4^e voie** a été mise en service dans le sens intérieur de la rocade au niveau du pont François-Mitterrand et le **passage à 4 voies** en sens extérieur a été amorcé.



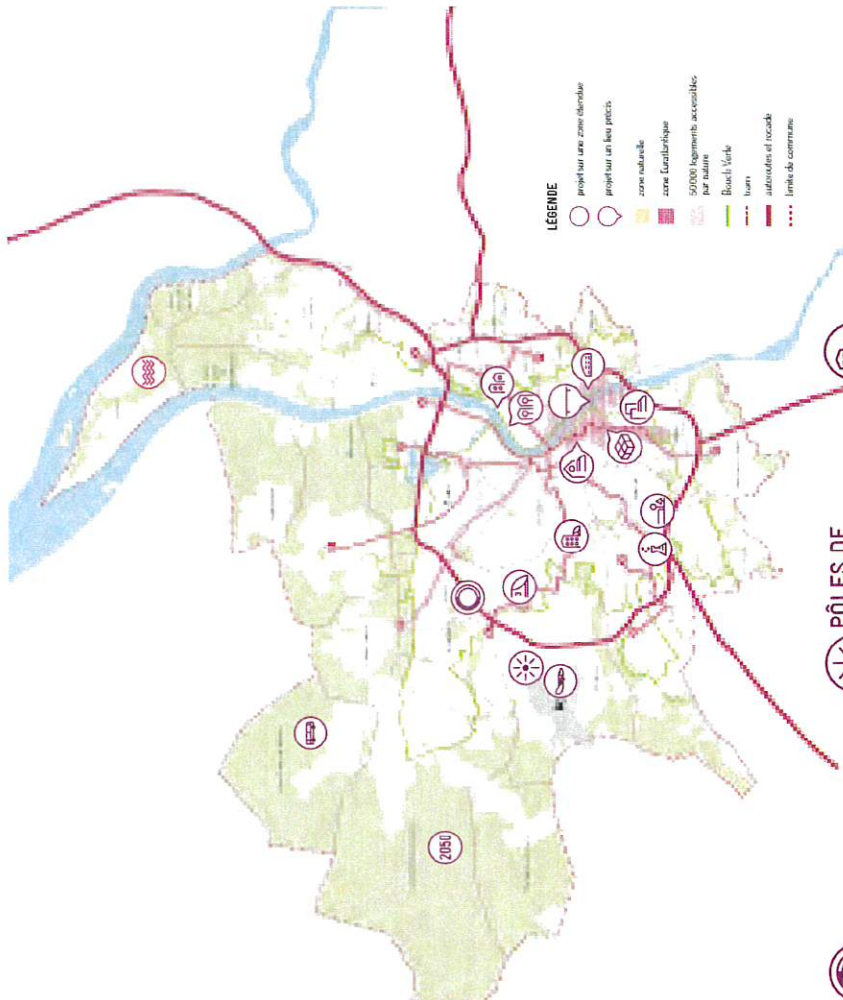
PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ ET PARCS D'EXCELLENCE MÉTROPOLITAINS

Innovation technologique (aéronautique, spatial, défense, santé, lasers-photonique...), **filiales vertes, chimie, tertiaire supérieur...** Bordeaux Métropole défend ses filières d'excellence et leurs entreprises, soutient les clusters et pôles de compétitivité et développe des parcs d'excellence métropolitains, notamment dans le cadre des OIM Bordeaux Aéroport et Inno Campus.



TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET, ZÉRO GASPILLAGE

Bordeaux Métropole s'est engagée au côté de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) en faveur d'un « **Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage** ». Objectif : diminution de 3 % de la production des déchets ménagers et assimilés par habitant d'ici à 2020.



LEGENDE

- projet sur une zone d'intérêt national
- projet sur un lieu précis
- zone naturelle
- zone Euratlantique
- 5000 logements accessibles par nature
- Bassin Vert
- lacs
- autoroutes et rocades
- limites de commune



50 000 LOGEMENTS

L'immeuble Bordeaux Résidence du Lac a été inauguré le 14 février 2018, marquant une nouvelle étape dans la réalisation du programme « **50 000 logements accessibles par nature** ». Cette 1^{re} phase représente un volume de 66 logements.




PROGRAMME D' ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDA TIONS

En 2018, Bordeaux Métropole a poursuivi son **Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)** avec l'achèvement des premiers travaux de restauration des digues sur la rive droite pour un montant de 20 M€.



BASTIDE-NIEL

En 2018, Bordeaux Métropole a piloté de nombreuses opérations d'aménagement sur la ZAC Bastide-Niel. Le projet prévoit la **création de 3 200 à 3 400 nouveaux logements** et d'équipements publics de proximité.

A large crowd of people is seen from behind, looking towards a brightly lit stage. The stage features several musicians and instruments, with intense spotlights creating a dramatic atmosphere. The crowd is dense, and many people have their hands raised in the air. The lighting is a mix of blue and red, with bright white spotlights on the stage.

24 janvier 2018
Ambiance électrique pour le concert inaugural de Depeche Mode
à l'Arkéa Arena de Floirac, où pas moins de 11 300 personnes sont réunies.

ÉCONOMIE ET EMPLOI

Ambition forte et compétence historique, le développement économique a généré en 2018 de nombreuses actions métropolitaines. Aménagement économique, soutien aux filières stratégiques, renforcement de l'économie sociale et solidaire, repérage des secteurs émergents et promoteurs, interventions dans le domaine de l'emploi, attractivité et partenariats métropolitains... L'année a été marquée par un important volume de projets portés par les entreprises et les acteurs des filières, synonyme de la dynamique économique de la Métropole.

FAITS MARQUANTS

- **JANVIER**
 - Inauguration de la salle de spectacle **Arkka Arena** le 24 janvier 2018.
 - Lancement de l'**Appel à Manifestations d'Intérêt (AMI)** pour le secteur Cœur Aéroparc à Mérignac.
- **FÉVRIER**
 - Les élus se mobilisent pour la préservation des emplois de **Ford Aquitaine Industries**.
- **MARS**
 - Ouverture de l'**usine Safran Ceramics** au Haillan pour de la recherche technologique en matière de matériaux composites.
 - Entrée en vigueur de la nouvelle réglementation **Airbnb**.
- **AVRIL**
 - Vote d'un **plan d'actions en faveur du commerce**.
 - **65 %** des logements métropolitains sont éligibles à la **fibre optique**.
- **JUIN**
 - Désignation de Bordeaux Métropole pour la **présidence 2020 de la Communauté des Villes Ariane**.
- **JUILLET**
 - Inauguration d'une **nouvelle usine Ariane Group** de fabrication de tuyères pour Ariane 5 au Haillan.
- **SEPTEMBRE**
 - Lancement de la construction d'un bâtiment tertiaire de **30 000 m² de bureaux neufs pour Dassault à Mérignac**. Plus de 1 000 emplois à la clé.
 - Livraison de la 1^{re} tranche de locaux de la **Cité Numérique**.
- **OCTOBRE**
 - Signature du **protocole de coopération territoriale** entre Bordeaux Métropole et Val de Garonne Agglomération.
- **NOVEMBRE**
 - Validation du projet d'aménagement économique des « 5 chemins » au Haillan, dans le cadre de l'**Opération d'Intérêt Métropolitain (OIM) Bordeaux Aéroparc**.
- **DÉCEMBRE**
 - Début de la construction du nouveau hangar de **maintenance des avions civils et militaires (10 000 m²) Sabena à Mérignac**.
 - 10^e édition du **Mois de l'économie sociale et solidaire**.
- **DÉCEMBRE**
 - Validation politique des grandes orientations du **plan guide de l'OIM Bordeaux Aéroparc**.
- 3^e comité de pilotage relatif au **protocole de coopération entre Bordeaux et Angoulême**.



DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE MÉTROPOLITAINE

AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE

En 2018, la Métropole a œuvré à l'amélioration de la production foncière et immobilière en réponse aux besoins des entreprises sur les « sites majeurs d'attractivité » comme les zones d'activité de proximité. Elle a mené des opérations d'aménagement à vocation économique (aménagement, redynamisation, densification) et soutenu des projets urbains mixtes (démarche « Activités en ville »). À côté de l'opération d'intérêt National (OIN) Bordeaux Euratlantique, qui porte le développement du tertiaire supérieur autour de la gare TGV, Bordeaux Métropole poursuit l'aménagement prioritaire des Opérations d'intérêt Métropolitain (OIM) créées autour de l'aéroport international et du Campus.

Belcier a vu 2 500 emplois accueillis sur la ZAC Saint-Jean où l'offre de services a été complétée avec l'ouverture des halles BOCA, quai de Paludate.

Le dynamisme de l'OIM Bordeaux Aéroport s'est confirmé via plusieurs grands projets dans la filière aéronautique - spatial - défense ou l'implantation de nombreuses entreprises dans les secteurs tertiaires et productifs. L'aéroport de Bordeaux-Mérignac a poursuivi sa forte croissance avec 6,8 millions de passagers en 2018.

RENFORCEMENT DES FILIÈRES STRATÉGIQUES

Des projets majeurs de développement d'entreprises ont été accompagnés dans divers secteurs, mais deux grands écosystèmes économiques locaux se sont démarqués : celui de l'aéronautique - spatial - défense avec le début des travaux Dassault pour 30 000 m² de bureaux neufs en 2020-21 à Mérignac, emportant la création de 1 000 à 1 500 emplois, la construction d'un nouveau hangar de maintenance Sabena Technics à Mérignac ou de nouvelles usines Ariane Group et Safran Ceramics au Haillan...

Nouvelle actrice montante dans le secteur du Nautisme et de la Navigation, la métropole bordelaise ambitionne, par ailleurs, de choyer cette filière économique. La Métropole a ainsi poursuivi son soutien en faveur du cluster Bordeaux Superyachts Refit, acté une participation à la création d'un Pôle naval avec le Grand Port Maritime de Bordeaux, à hauteur de 3,2 M€ (soit environ 22 % du budget) et poursuivi son accompagnement auprès des acteurs majeurs de la filière (CNS - Groupe Beneteau, ARVI...).

ANIMATION DES ÉCOSYSTÈMES D'EXCELLENCE

Outre son action en faveur des écosystèmes d'excellence (partenariat Agence de Développement et d'Innovation Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux Technowest, Unitec, pôles de compétitivités et clusters...) pour un montant de plus d'1 M€, la Métropole a choisi de soutenir, en 2018, des startups et entreprises innovantes du territoire.

Elle a développé une stratégie pour la prise en compte de l'innovation dans les démarches et process de commande publique et organisé la rencontre entre professionnels de l'immobilier et innovateurs (Aire Innovation).

AIDE À L'EMPLOI

En complément de son action d'accueil et de développement des entreprises, Bordeaux Métropole a contribué à rapprocher la demande d'emploi locale des opportunités d'embauche. Elle a tissé des relations fortes avec La Maison de l'emploi de Bordeaux, Technowest à Mérignac et l'association pour le développement local et l'emploi (ADELE) à Bègles pour la diffusion d'une culture partenariale dans le traitement des demandes des entreprises.

Cette nouvelle approche rassemble le service public de l'emploi (Pôle emploi, Cap emploi, les 4 Missions locales, les 6 PLIE), les services emploi des communes concernées, les associations locales et structures d'insertion.

COMMERCE, ARTISANAT ET ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

UN PLAN EN FAVEUR DU COMMERCE

La Métropole a voté en 2018 un plan d'actions en faveur du commerce. En ligne de mire : développement équilibré des pôles commerciaux, maîtrise de l'évolution des centres commerciaux, maintien d'un tissu commercial adapté aux besoins, mais aussi appui au commerce de proximité, via la redynamisation des centres-villes, le soutien aux marchés de plein-air, aux circuits courts, aux commerces indépendants, ou encore la lutte contre la vacance commerciale.

SOUTIEN À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

La Métropole a continué en 2018 de mettre en œuvre le plan d'actions en faveur de l'ESS. Elle a soutenu plusieurs projets d'investissement importants tels que l'implantation du premier supermarché coopératif de la métropole (Supercoop, à Bordeaux), la création d'une boulangerie solidaire (Pain et Partage à Mérignac), la mutualisation d'un lieu par deux associations à Bordeaux, l'institut de beauté solidaire et solution de garde artistique en horaires décalés), le soutien d'espaces de travail partagés (un tiers lieu à Lormont, Le Garage Coworking), et un Fab Lab autour du textile (Sew&Laine à Bègles).

PROMOTION DE L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

L'année a vu la mise en œuvre du Plan d'action en faveur de l'artisanat élaboré fin 2017. Plusieurs diagnostics de besoins ont été réalisés, la labellisation éco-responsable des artisans (EcoDéfis) s'est poursuivie, des améliorations ont été apportées aux conditions de stationnement des artisans sur Bordeaux ou à leur réponse aux marchés publics de la Métropole. Plusieurs mesures de soutien ont par ailleurs été apportées aux commerçants et artisans de l'axe Thiers/Stalingrad impactées par la fermeture du pont de pierre. La Métropole a enfin assuré la coordination des ouvertures dominicales entre les différentes communes souhaitant autoriser l'ouverture des commerces plus de 5 dimanches par an.

TOURISME ET ATTRACTIVITÉ

VALORISER SES ATOUTS

La marque territoriale partagée Magnetic Bordeaux a atteint en 2018 sa phase mature de déploiement opérationnel. Des études sectorielles ont été commandées, qui permettent de suivre l'évolution et d'approfondir la connaissance de secteurs émergents ou prometteurs pour le développement métropolitain. Pour renforcer sa notoriété, la Métropole a participé à de nombreux salons professionnels (CES, MIPIM, VivaTech), à des opérations collectives internationales, ainsi qu'à des événements et opérations de marketing.

GÉRER LA MANNE TOURISTIQUE

6,8 M€ de recettes de taxe de séjour, 1,28 millions de visiteurs dans les sites culturels, 120 congrès...

La Métropole a continué de soigner, en 2018, l'important vecteur d'attractivité qu'est le tourisme d'agrément comme d'affaires. Elle a poursuivi la promotion de la « Destination Bordeaux Métropole » au niveau international, soutenu le développement d'un plan marketing croisières, participé à la remise à niveau des équipements dédiés au tourisme d'affaires (Parc des Expositions, Palais 2 l'Atlantique). Elle a apporté son expertise et son soutien financier aux grands projets touristiques et doté les bords de Garonne d'un nouveau ponton pour le tourisme fluvial. Edition de cartes touristiques, jalonnement de parcours... la Métropole a également soutenu le développement du tourisme de proximité, elle a renouvelé son soutien financier aux associations et a contribué aux grands événements concourant à son rayonnement.

LA MÉTROPOLÉ DES COOPÉRATIONS

AIDES ET RÉSEAUX

La recherche de cofinancements et le travail en réseaux sont deux leviers que la Métropole a actionnés avec réussite en 2018. 18 dossiers de demande de cofinancement public ont été déposés pour un montant total de 6,1 M€. 7 ont été conventionnés à hauteur de 566 455 €. Côté réseaux et projets européens, la Métropole a continué d'être active au sein de groupes tels qu'Eurocities ou le City economic and financial governance group (CEFG). Elle a renforcé son engagement dans la construction de coopérations territoriales comme Écocité Bordeaux plaine de Garonne, le projet « Territoires d'innovation », la convention de partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations ou la démarche « Bordeaux métropole coopérative ».

COOPÉRATIONS ET PARTENARIATS

Après Angoulême et la CALI (Communauté d'agglomération du Libournais), deux nouveaux protocoles de coopération ont été signés par Bordeaux Métropole avec la ville de Saintes et Val de Garonne Agglomération sur des champs aussi divers que la transition énergétique, la mobilité, les circuits courts, la culture...

CHIFFRES CLÉS

Record en matière d'immobilier d'entreprise

149 000 m²

de transactions bureaux et

241 000 m²

de transactions locaux d'activités/entrepôts.

1 218 m²

pour 1 000 habitants de densité commerciale.

2 983

établissements employeurs et

36 515

salariés (+ 5%)
dans l'économie sociale et solidaire.

76 M€

de retombées économiques des congrès.

101 924

étudiants et

10 000

enseignants chercheurs.

LES HALLES DE BACQUAY

HABITAT ET URBANISME

Essentiel à la qualité de vie des Métropolitains, la compétence de

la Métropole en matière de logement et d'urbanisme est rendue plus sensible encore par la forte attractivité de notre territoire.

Soucieuse de développer une offre de logements de qualité, à prix maîtrisés, et justement adaptée à la diversité des besoins de sa population, Bordeaux Métropole a continué à soutenir la construction et la réhabilitation de logements sociaux comme le renouvellement urbain des quartiers sensibles, à aider les premiers achats et les démarches de rénovation, mais aussi à planifier, réglementer et valoriser son urbanisme.

FAITS MARQUANTS

- **JANVIER**
Lancement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Logement d'Abord ».
- **FÉVRIER**
Signature de la charte « Bien construire » Bordeaux Métropole».
- Entrée en vigueur du Règlement local de publicité intercommunal (RLPI).
- **MARS**
Signature d'une convention de partenariat cadre avec La Fabrique de Bordeaux Métropole et la Caisse des Dépôts pour la réalisation de 700 à 900 logements.
- **AVRIL**
Dépôt du dossier d'autorisation environnementale pour le projet **Brazza**.
- Approbation du programme des opérations d'aménagement de Gradignan et Le Haillan.
- Bordeaux Métropole désignée territoire pilote dans la mise en œuvre accélérée du plan quinquennal pour le logement d'abord (2018-2022).
- **MAI**
Ateliers territoriaux et réunions en communes pour la démarche de mixité métropolitaine.
- Bordeaux Métropole présente de nouvelles orientations pour réguler les prix du foncier et accroître l'offre de logements à prix maîtrisés.
- **JUILLET**
Lancement, avec Espacité, d'un diagnostic territorial sur le parc privé, concerté avec les communes.
- Approbation du programme de l'opération d'aménagement Mégrignac Soleil.
- **SEPTEMBRE**
Ouverture de la concertation sur le projet urbain de la Jallière à Bordeaux.
- Modification de la ZAC Ginko à Bordeaux pour la création d'un collège public.
- **NOVEMBRE**
La création d'un organisme de foncier solidaire à l'échelle métropolitaine est validée.
- La Métropole valide sa contribution à l'élaboration du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).



URBANISME ET AMÉNAGEMENT

CONDUIRE L'AMÉNAGEMENT URBAIN

Attentive à répondre au mieux aux nouveaux besoins en équipements, Bordeaux Métropole a augmenté en 2018 son fonds de concours pour le financement des groupes scolaires hors opération d'aménagement, jusqu'à 50% du montant total des travaux. Parallèlement, la sollicitation des opérateurs privés dans le financement des équipements publics a continué de s'intensifier avec de nouveaux projets urbains partenariaux (PUP) dans différentes communes. Des études se sont également engagées ou poursuivies sur divers sites de la Métropole. A retenir, celles de Chambray et Robert Picqué pour Villenave-d'Ornon, des centres-villes de Saint-Vincent-de-Paul, Arribès, Artigues-près-Bordeaux et Martignas-sur-Jalle, l'étude intercommunale de Lissandre, ou l'ouverture de la concertation au titre du code de l'urbanisme pour le projet de la Jallère à Bordeaux. La Métropole a encore piloté et suivi de nombreuses opérations d'aménagement, notamment sur la ZAC des Quais, à Braza, Bastide Nle et Ginko.

L'année a enfin connu des avancées importantes du programme 50 000 logements accessibles par nature avec l'inauguration de « Bordeaux Résidence du Lac » l'approbation du programme des opérations d'aménagement de Mérignac Soleil, du Hallan et de Cœur de Ville à Gradignan, ainsi que la poursuite de plusieurs études pré-opérationnelles, notamment sur Pessac Alouette.

RÉGULER L'URBANISATION

Sur le plan de l'urbanisme, la Métropole a poursuivi la procédure de 9^e modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui sera approuvée en janvier 2020. 2018 a notamment été marquée par le travail avec les communes sur l'ensemble de leurs demandes et l'élaboration de déclarations de projet spécifiques ont été conduites pour la mise en compatibilité du PLU, en particulier sur les sites du CHU Armozan et le Bourgailh à Pessac (installation d'un champ de panneaux photovoltaïques), l'ONM Bordeaux Innocampus, l'extension de la ligne A du tram vers l'aéroport, les sites de Saget et Amedée Saint-Germain sur l'ON Bordeaux Euratlantique, et enfin le projet de mutation du site de Bagatelle à Talence (projet Bahlia).

Le premier Règlement de publicité intercommunal (RLP) visant à encadrer de manière cohérente le publicité à l'échelle de la métropole est entrée en vigueur début 2018. Au registre du rayonnement architectural et de la valorisation de son patrimoine, la Métropole a vu cette année s'achever l'enquête bâti après 6 ans de travail de terrain pour la

révision du site patrimonial remarquable. Elle a renouvelé en pa allée son soutien aux communes dans leurs objectifs de valorisation des patrimoines bâti et paysager, notamment à Bordeaux, Mérignac, Talence et Begles.

HABITAT POUR TOUS

DÉVELOPPER LE LOGEMENT SOCIAL

Dépassant les objectifs du PLU qui prévoit 3 000 logements par an, la Métropole a agréé 3 225 nouveaux logements locaux sociaux en 2018. Elle a engagé 22,2 M€ sur son budget propre pour accompagner cette production. Bordeaux Métropole a maintenu par ailleurs son soutien à la réhabilitation du parc social, via la gestion des agréments permettant aux bailleurs de bénéficier des prêts aidés de la Caisse des Dépôts. 1 631 logements du parc social ont été agréés, dans ce cadre, pour bénéficier de prêts à la rénovation. La Métropole a également engagé 219 000€ pour accompagner la réhabilitation thermique de 66 logements sociaux. En matière d'accès sociale à la propriété, la Métropole a encore agréé 329 logements en Prêt Social à la Location Accession (PSLA) en 2018, soit une progression de 24% par rapport à l'année précédente. Elle a accordé 118 prêts à 0% à des ménages primo-accédants et labellisé 361 nouveaux logements en accession sociale et abordable.

En charge de la délégation de compétence de l'État pour la mise en vente de logements locaux sociaux, Bordeaux Métropole a autorisé, en 2018, la mise en vente de 451 logements au sein de 12 ensembles immobiliers. En revanche, au vu de la loi ELAN qui incite à l'augmentation de ces ventes comme ressource des bailleurs, la Métropole a posé des règles visant à s'assurer de l'atteinte de ses objectifs Plan Local de l'Habitat (PLH) malgré les ventes, à encadrer le risque de copropriété dégradée en demandant aux bailleurs de rester présents en tant que propriétaire principal et syndic dans les résidences faisant l'objet de ventes, et à limiter la vente du parc à bas loyer notamment lorsqu'il est en volume insuffisant sur une commune.

ACCOMPAGNER L'AMÉLIORATION DU PARC PRIVÉ

La Métropole a renforcé sa mobilisation en 2018 sur le parc de logements privés : réhabilitation de 223 logements pour les ménages modestes du territoire et accompagnement à la rénovation de 1 261 logements en copropriété (dont 234 bénéficiant également d'une aide de l'Anah, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat). Elle a, d'autre part, lancé un dispositif innovant, venant compléter son intervention sur le parc privé et notamment sur le volet prévention de la dégradation des copropriétés : ainsi la Résidence Palmer s'est engagée dans un Programme

Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement (POPAC) lui permettant de reconstruire un socle solide de gouvernance avant d'engager un programme de travaux global. Plus largement, anticipant la fin du Programme d'Intérêt Général, la Métropole a animé un diagnostic territorial d'ensemble sur le parc privé en concertation avec les communes et les partenaires. Objectif : s'engager dans un nouveau plan d'action en faveur du parc privé.

ŒUVRER POUR LES QUARTIERS SENSIBLES

Dans le cadre de sa compétence sur le renouvellement urbain des quartiers sensibles, la Métropole a validé, avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) et ses partenaires, le programme de travail sur les quartiers concernés à Bordeaux, Cenon et Floirac (Joliot Curie, Palmer, Diavemont et Aubliers-Lac). Les projets incluent l'action sur l'habitat social (renovations, démolitions) et l'introduction de nouveaux logements en accession sur les quartiers, mais également la requalification des équipements publics et commerciaux, et la refonte des espaces publics. L'investissement est de plus de 500 M€, tous maîtres d'ouvrage confondus, dont environ 130 M€ pour la Métropole. Suite à la présentation des projets, l'ANRU s'est engagée sur un accompagnement du territoire à hauteur de 75 M€. Une convention devra être signée pour acter les modalités de cet accord, d'ici fin 2019.

OBJECTIF QUALITÉ

Tout en œuvrant pour le développement quantitatif de l'offre de logement, Bordeaux Métropole s'est attachée à améliorer la mixité, l'intégration urbaine et la qualité résidentielle. La Commission métropolitaine des avant-projets (CMAP) accompagnant les communes dans la pré-instruction de leurs permis de construire a examiné 4 487 logements et 162 programmes sur les communes de Bordeaux, Pessac, Floirac, Carbon-Blanc et Arribès-et-Lagrave.

Constatant, par ailleurs, une dégradation de la qualité constructive dans certaines opérations immobilières du territoire, les élus métropolitains ont élaboré puis signé une Charte du bien construire avec les principaux acteurs de la construction (promoteurs, architectes, entreprises). Objectifs : garantir la qualité des constructions (recours accru à l'expertise des architectes, limitation de la sous-traitance, désignation d'un interlocuteur unique); améliorer la qualité d'usage (meilleure tenue dans le temps des opérations, accompagnement des usagers à une utilisation optimale des bâtiments); évaluer, enfin, les opérations dans la durée, non seulement par le biais d'évaluations dites « expertes » (sous l'égide des fédérations professionnelles), mais aussi par celui d'évaluations « citoyennes » à partir de questionnaires utilisateurs... 15 des 28 communes de la Métropole l'ont approuvée et ont désigné des référents communaux chargés de suivre sa mise en œuvre.



CHIFFRES CLÉS

1 million d'€

d'investissement pour la construction
ou la réhabilitation d'équipements
de proximité dans les quartiers.

500 000 €

pour l'accompagnement des associations dans
le cadre de la politique de la ville.

3 225

nouveaux logements sociaux agréés.



DÉPLACEMENTS



Mixant espaces ruraux et zones urbaines diffuses, le territoire métropolitain très étendu génère des déplacements multiples liés au travail, aux loisirs, comme à la vie familiale ou sociale. Améliorer les conditions de mobilité continue d'être un enjeu majeur de la politique métropolitaine. 2018 a de nouveau été une année active : optimisation des transports en commun, développement de la pratique du vélo, exploitation des atouts de la multimodalité, construction des infrastructures nécessaires.



© O. Passet des Touches

FAITS MARQUANTS

- **FÉVRIER**
 - Inauguration de la nouvelle **Maison Métropolitaine des Mobilités Alternatives (MAMMA)** à Bordeaux.
 - Accueil du premier service privé de vélos en libre-service sans borne (**Indigo Weel**).
- Inauguration du **nouvel atelier d'entretien et de réparation tram et bus du dépôt Achard**.
- **MARS**
 - Bordeaux se classe **3^e des villes de plus de 200 000 habitants** au « **Baromètre des villes cyclables** » de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB).
 - Bilan de la concertation et choix du tracé pour l'**extension de la ligne D vers Saint-Médard-en-Jalles**.
- **AVRIL**
 - Adoption du **Plan d'urgence mobilités**.
- **JUIN**
 - Ouverture des **parcs-relais Cap Métiers** sur la ligne B (144 places) et **40 Journaux** sur la ligne C (199 places).
- **JUILLET**
 - Création du **Syndicat Mixte Intermodal Nouvelle-Aquitaine Mobilités**.
 - Ouverture du **2^e parc vélos Gare Saint-Jean**, côté Belcier (364 places).
- Décision des élus de fermer définitivement le **pont de pierre** à la circulation automobile.
- Inauguration de la **passerelle piétonne** au-dessus de la rocade à Eysines.
- Début de la procédure de médiation entre le groupe **Fayat et Bordeaux Métropole pour le pont Simone-Veil**.
- Mise en service de la **piste cyclable** sur l'axe nord sud de l'Aéroparc.
- **SEPTEMBRE**
 - **Semaine de la mobilité** autour du thème « Mobilité et Santé ».
 - Lancement du programme **Ireby Bonus Mobilités**.
- Suite à la décision du Tribunal administratif de Bordeaux de suspendre la Déclaration d'utilité publique (DUP) du **Bus à haut niveau de service (BHNS) entre Bordeaux et Saint-Aubin de Médoc**, Bordeaux Métropole fait appel.
- **OCTOBRE**
 - Premiers essais sur l'**extension de la ligne C à Villenave-d'Ornon**.
- **NOVEMBRE**
 - Déploiements des **arrêts à la demande**, après 22h, sur les Lignes 1, 9, 11.
- **DÉCEMBRE**
 - Le réseau TBM reçoit le **1^{er} prix du palmarès Ville Rail et Transport**.
 - Suppression du **85^e carrefour à feux**.

LE COLLECTIF EN PRIORITÉ

Parce que le perfectionnement des transports publics reste un levier prioritaire dans la politique des déplacements, Bordeaux Métropole a poursuivi l'amélioration du service aux usagers sur son réseau. Avec 165 millions de voyages enregistrés, TBM (Transports Bordeaux Métropole) a poursuivi sa croissance, enregistrant une augmentation de plus de 10 % par rapport à 2017 et jusqu'à 13 % sur le réseau bus. Les premières expérimentations des tickets sans contact de la nouvelle billetterie ont été menées.

Côté tramway, l'année a été marquée par le vote d'une extension de la ligne D jusqu'à Saint-Médard-en-Jalles. Le tracé de 5 km environ reliera la station Cantimolle, à Eysines, au centre de Saint-Médard-en-Jalles, via la RD1215 puis l'avenue de la Boétie. Coût des travaux : 74 M€, pour un potentiel évalué à 5 000 voyageurs / jour. L'extension de 1,4 km de la ligne C s'est par ailleurs concrétisée avec les premiers essais en octobre entre les stations « Lycée Václav Havel » à Bègles et « Villenave Pyrénées » à Villenave-d'Ornon. Préfigurant sa mise en service en janvier 2019, l'extension a permis de relier le sud de la métropole au centre-ville de Bordeaux, via la gare Saint-Jean et le quartier Euratlantique. Les lignes A et B ont, quant à elles, bénéficié d'un renfort d'offre de 6 % et 7 %, mobilisant deux nouvelles rames sur chacune des lignes pour atteindre une fréquence moyenne de 3 min en heure de pointe. Toujours plébiscitée, la fréquentation du tramway a progressé de +9 % en 2018.

Côté bus, l'évolution de l'année a été très positive avec une augmentation de la fréquentation de 13 %. La desserte de l'A-kéa Arena, accompagnant chacun des événements de la salle de spectacle, s'est montrée performante en transportant plus de 20 % des spectateurs. Le service Mobilibus est apparu en légère progression de 1,45 %, avec plus de 108 000 voyages réalisés. Dans le cadre de la lutte contre les discriminations faites aux femmes, l'arrêt à la demande après 22h a été déployé sur les Lignes 1.9 et 1.1.

En augmentation constante depuis son lancement, le Bat³ a, enfin, enregistré cette année une nouvelle hausse de fréquentation : +8,7 % pour 395 000 passagers transportés. 20 % de ses passagers sont des utilisateurs quotidiens.

LE CYCLE ASCENDANT

2 117 vélos prêtés (y compris électriques, cargo et tricycles), 1 567 nouveaux arceaux-vélo posés, +10,5 % de trafic vélo en 2018 par rapport à 2017... La pratique cycliste a continué à bien répondre aux nombreuses mesures d'encouragement mises en place par la Métropole. 2018 a vu l'inauguration de la Maison Métropolitaine des Mobilités Alternatives (MAMMA, ex-maison du vélo de Bordeaux) et celle de la Maison des mobilités alternatives de Pessac. 28 contrats de co-développement 2018-2020 ont été approuvés incluant 121 projets de travaux ou études d'aménagements cyclables. La variété des initiatives prises en faveur du vélo a valu à Bordeaux Métropole d'être inscrite à la 3^e place au « Baromètre des villes cyclables » de la Fédération des Usagers de la Bicyclette.

OBJECTIF DÉCONGESTION

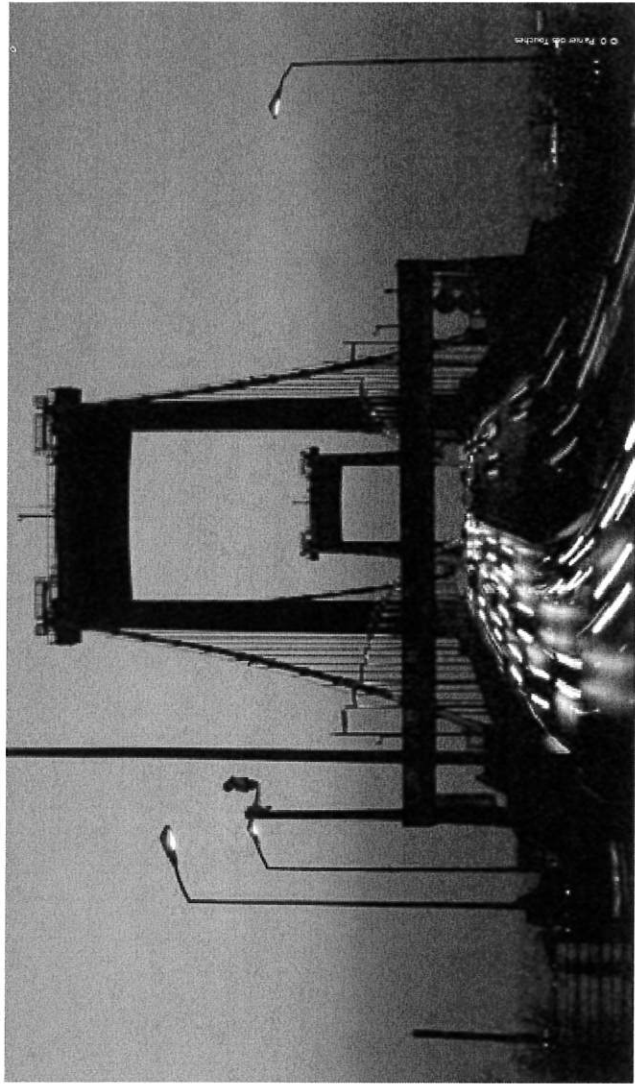
JOUER L'ATOUT INTERMODAL

La Métropole a multiplié les actions en faveur de l'apaisement des conditions de circulation, notamment en direction des habitants des zones périurbaines. Elle a vu l'aboutissement du projet depuis longtemps soutenu de création d'un syndicat mixte intermodal Nouvelle-Aquitaine Mobilités. Rassemblant 22 autorités organisatrices, il a pour mission de coordonner les services de transport.

Une étude sur le « dernier kilomètre », d'autre part, été menée dans le cadre des déplacements domicile-travail pour mieux connaître les solutions existantes en complément des transports collectifs et les promouvoir notamment auprès des entreprises.

Bordeaux Métropole a encore demandé à l'État, avec la Région Nouvelle-Aquitaine, un plan de mobilisation de crédits pour multiplier les dessertes sur le nouel ferroviaire de Bordeaux et développer le RER Métropolitain. Étapes prévues : création d'un réseau de « cars express », expérimentation du billet unique sur la voie de ceinture, augmentation de la fréquence des TER, mise en service des ha tes du Bouscat-Sainte-Germaine, Talence-Médocquaine ou création de liaisons TER avec Arcachon, Langon, Libourne, Cestas...

2018 a enfin vu s'ouvrir une concertation publique préalable à la réalisation d'un transport en commun à haut niveau de service pour renforcer le lien entre le CHU, Pellegrin et es quartiers Talence-Thouars et Gradignan-Malacit.



Son but ? Favoriser les correspondances en dehors de l'hyper-centre de Bordeaux, renforcer la complémentarité entre réseaux de transports urbain et ferroviaire, encourager le report modal et les itinéraires en modes doux.

Suite à la décision du Tribunal administratif de suspendre la Déclaration d'utilité publique (DUP) du Bus à haut niveau de service (BHNS) reliant Bordeaux à Saint-Aubir de Médoc, Bordeaux Métropole fait appel et continue d'affirmer sa détermination en faveur du projet.

AGIR SUR LES INFRASTRUCTURES

Côté infrastructures, Bordeaux Métropole a opéré la réfection complète de la voirie du cours Victor-Hugo à Bordeaux, achevé la passerelle piétonne Jean-Jaurès au-dessus de la rocade à Eysines et pris les mesures nécessaires à la décongestion du trafic aux heures de pointe sur le pont François-Mitterrand. Une 4^e voie de circulation a été mise en service dans le sens intérieur de la rocade et les travaux visant au rétablissement à trois voies en amont du pont, en sens extérieur de la rocade, ont été engagés.

Au registre des franchissements, plusieurs éléments d'importance ont marqué l'année. La première phase des travaux de consolidation du pont de pierre s'est achevée en mars. Bordeaux Métropole a initié une démarche de mécénat qui lui a permis de collecter près de 435 000 €. Décision a été prise en juillet de réserver définitivement le pont aux piétons, vélos et transport en commun.

Côté pont Simone-Veil, une médiation a été engagée entre le groupe Fayat et la Métropole suite au constat des divergences sur le marché de la construction. Privilegiant l'intérêt général, un accord amiable a été signé.

Sur le plan des équipements impactants, la Métropole a, enfin, augmenté de 3 000 places (+50 %) le stationnement dans ses parcs-relais (mise en service des P+R Cité des Métiers, 40 journaux et parking provisoire Galin). L'offre de stationnement en ouvrage s'est également améliorée via l'investissement de différents opérateurs (près de 4 500 places supplémentaires avec es parkings Victor Hugo, Ars Belcier, Grand Parc, Ginko, P4 Belcier, Marie Brizard, Deschamps/Dunant, Bassins à flot, Voilaliers Belcier, Pellegrin, Zagatelle)...

UN PLAN D'URGENCE POUR LA MOBILITÉ

Les élus de Bordeaux Métropole ont adopté en avril un plan d'urgence mobilités : un programme d'actions concrètes concernant à la fois chacun des modes de transport dont elle a la gestion et chacune des communes de son territoire. Mises en œuvre d'ici fin 2020, les actions représentent un investissement global de 780 M€. Au programme : amélioration des conditions de circulation sur la rocade, travaux de décongestionnement hors rocade, suppression des carrefours à feux, mise en place d'un bonus mobilités pour inciter au changement de comportement, amélioration du réseau de transport en commun à haut niveau de service, du réseau des Lignes et plus généralement des services aux usagers sur le réseau TBM, développement de l'offre de stationnement en parc-relais (P+R) et promotion, enfin, de la pratique cyclable.

CHIFFRES CLÉS

15,5 millions

de voyages supplémentaires sur les lignes de tramway, bus et Bat' pour un trafic total de 165,4 millions.

+9,1%

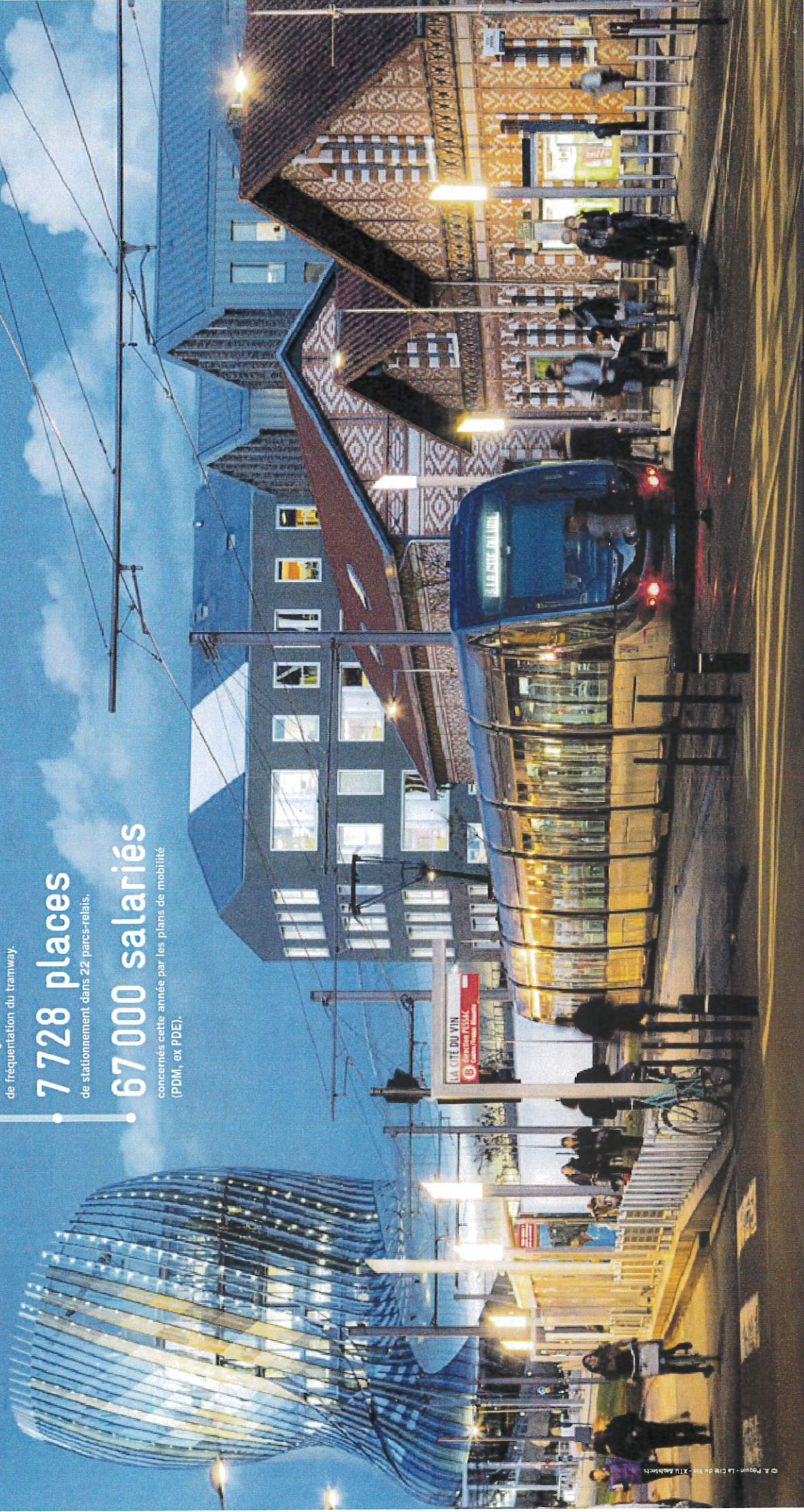
de fréquentation du tramway.

7 728 places

de stationnement dans 22 parcs-relais.

67 000 salariés

concernés cette année par les plans de mobilité (PDM, ex PDE).



ENVIRONNEMENT ET QUALITÉ DE VIE

Respectueuse de la nature, économe de ses ressources et de ses dépenses énergétiques, investie dans la lutte contre le changement climatique, engagée dans le développement durable, ouverte aux solutions alternatives, soucieuse de réduire les nuisances et d'offrir à ses habitants un environnement naturel et culturel de qualité... Bordeaux Métropole a œuvré en 2018 pour défendre ses objectifs. Priorité : préserver un cadre de vie et des richesses naturelles fondamentales avec l'ambition de demeurer une métropole à Haute qualité de vie.

FAITS MARQUANTS

- **JANVIER**
Bordeaux, 1^{re} « métropole à énergie positive » lauréate de l'Appel à manifestation d'intérêt « Territoires d'innovation de grande ambition ».
- **MARS**
Adoption d'un nouveau règlement d'intervention Nature-Agriculture pour accompagner les communes sur la valorisation des espaces naturels.
- **AVRIL**
Création de Bordeaux Métropole Énergies.
- **MISE EN SERVICE**
du nouveau système d'information géographique de l'eau et de l'assainissement (SIGEA).
- **OCTOBRE**
Accueil du Train du Climat à Bordeaux.
- **NOVEMBRE**
Adoption à l'unanimité de la politique agricole métropolitaine alimentaire et durable.
- **PREMIÈRE ÉDITION**
du Festival ZZ, Zéro déchet, Zéro Gaspi.
- **INAUGURATION**
de nouvelles espèces de compagnie. Roman de Suzanne Lafont, œuvre de la commande artistique.
- **3 500 ÉCOLIERS**
participent aux Journées de valorisation des Juniors du développement durable.
- **INAUGURATION**
Le Vaisseau spatial de Suzanne Treister, œuvre de la commande artistique.
- **JUILLET**
Adoption du schéma directeur d'assainissement de Bordeaux Métropole 2017-2030.
- **VEOLIA**
remporte la délégation du service public de l'assainissement des eaux usées et de gestion des eaux pluviales urbaines pour 7 ans à compter du 1^{er} janvier 2019.
- **LANCEMENT**
de la 7^e édition de l'Été métropolitain.
- **SEPTEMBRE**
Inauguration Les Fontaines de Bacalan de Clémence van Lunen, œuvre de la commande artistique.
- **MAI**
L'orage de l'année s'abat sur l'ouest de la métropole avec un cumul de plus de 50 mm.
- **INAUGURATION**
de la première miellerie collective à Eysines.
- **JUIN**
Signature du protocole de fin de contrat entre Bordeaux Métropole et le délégataire Assainissement (SGAC).
- **ÉTUDE D'IMPACT**
sur la qualité de l'air des paquebots maritimes et fluviaux faisant escale sur les quais de Bordeaux.



GESTION DES RESSOURCES

VEILLER SUR L'EAU

En 2018, le service public de l'eau potable de Bordeaux Métropole a approvisionné 748 391 habitants sur 763 485 et a délivré 43,7 Mm³ (+1,9 Mm³). Le volume prélevé dans les nappes souterraines a été de 53,37 Mm³ (contre 52,69 Mm³ en 2017), dont 12,6 Mm³ dans la nappe profonde de l'Écône et 8,1 Mm³ dans la nappe de l'Oligocène captif. Côté Service public de l'eau industrielle, le volume distribué (953 505 m³) est en hausse. Des aménagements ont été prévus pour arriver à une utilisation optimale.

Sur le plan de l'Assainissement, le nombre d'habitants reliés à un réseau d'assainissement collectif a augmenté de 1,3 % (778 795). En 2018, les 6 stations d'épuration ont eu des rejets conformes. Les analyses agronomiques des boeufs ont permis une valorisation agricole (sauf pollution aux polychlorobiphényles du 7 décembre). Le Service public de l'Assainissement non collectif (SPANC) a contrôlé 242 installations et instruit 60 dossiers de demande d'installation.

Continuant d'explorer les ressources de substitution, Bordeaux Métropole a approfondi le projet dit « Champ captant des Lardes du Médoc » qui vise à prélever de l'eau dans la nappe non défective de l'Oligocène afin de « soulager » la nappe de l'Écône. Elle a, par ailleurs, passé une convention avec le Bureau de recherches géologiques et minières sur l'apport de la géothermie.

PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION

Compétente en matière de prévention des inondations, Bordeaux Métropole a achevé en 2018 les premiers travaux de restauration des digues sur la rive droite. Elle a investi 20 M€ dans cette première phase du Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI). 50 km de digues ont fait, en outre, l'objet de surveillance et d'entretien par le Centre GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). 200 km de cours d'eau ont bénéficié d'un entretien de la végétation et du lit mineur.

RÉDUCTION DES DÉCHETS

En 2018, la Métropole a collecté 192 911 tonnes d'ordures ménagères et 57 765 tonnes de collecte sélective. Dans le cadre du programme « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage », elle s'est engagée à poursuivre et renforcer les actions visant à la réduction globale des déchets. Objectif : diminution de 3 % de la production des déchets ménagers et assimilés par habitant d'ici à 2020.

2018 a vu les premières expérimentations de tarification incitative ou « tarification à l'usage » (sur les secteurs de Sa nt-Aubin de Médoc, Martignas-sur-Jalle, un secteur de Mérignac Ariac et un secteur de Bordeaux) afin de faire évoluer le mode de financement du service déchets en même temps que le comportement des usagers (réduction de la production de déchets, augmentation du tri).

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le bâtiment (habitat et tertiaire) étant le premier secteur de consommation d'énergie (47 %), la Métropole a élaboré avec les acteurs publics et privés du secteur tertiaire une charte d'engagement climat-énergie. Elle a également réalisé une étude visant à identifier l'opportunité de synergies énergétiques avec les communautés d'agglomération du Libournais et du Val de Garonne (solaire photovoltaïque, bo s énergie, géothermie...).

2018 a mis à disposition du public des données décisives via la plateforme de rénovation énergétique Ma Réno : thermographie aérienne pour les déperditions de chaleur et cadastre solaire indiquant le potentiel solaire de chaque bâtiment. La Métropole a lancé la 7^e édition du Défi des Fa milles à énergie positive. Elle a soutenu des projets novateurs sur les réseaux électriques intelligents (Smart grids) ou la circulation d'informations sur des équipements publics connectés (Smartlighting).

En matière de lutte contre les nuisances sonores, l'année a permis d'arrêter des cartes du bruit stratégiques. Un plan d'action 2019/2023 a été dressé. Des audits acoustiques ont été menés dans les logements éligibles et les premiers chantiers ont été réalisés.

Elle a enfin présenté un plan d'action du Contrat Local de Santé visant à promouvoir les environnements favorables à la santé sur la métropole, réduire les inégalités de santé sur le territoire métropolitain, promouvoir la santé mentale et soutenir l'accompagnement de proximité des publics âgés et en situation de handicap.

Les efforts de la Métropole en matière de développement durable ont été reconnus : Bordeaux Métropole a été lauréate de l'AMI lancé par l'ADEME et Santé publique France pour « l'expérimentation du logiciel AirQ+ » évaluant localement les effets sanitaires de la pollution atmosphérique. Trois de ses réseaux de chaleur (Mériadeck, Hauts de Garonne et Bordeaux Begles Energies) ont été labellisés « écoreséau de chaleur » (taux d'énergies renouvelables et de récupération supérieurs aux 50 % exigés). Bordeaux Métropole a enfin été retenue parmi les 24 lauréats de l'appel à manifestation d'intérêts « Territoires d'innovation de grande ambition » du Programme d'investissements d'avenir

PRIORITÉS NATURELLES

Suite à sa désignation l'an dernier comme site pilote pour la reconquête de la biodiversité, Bordeaux Métropole a poursuivi la collecte de données sur la faune, la flore et les zones humides. 70 % du territoire ont été couverts par la cartographie des habitats naturels. En parallèle, une étude Biodiversité et Économie a été menée pour optimiser la prise en compte de la biodiversité dans les aménagements.

Dans le cadre de l'animation des deux sites Natura 2000, 6 nouveaux passages sous-voies ont été installés pour la petite faune sauvage. Au sujet du Périmètre d'Espaces Naturels et Agricoles Péri-urbains (PEANP), Bordeaux Métropole a investi environ 600 000€ pour conforter la desserte en eau potable d'exploitations agricoles. Dans le cadre du projet 58 000ha de nature anciennement normé 55 000ha avant l'entrée de Martignas-sur-Jalle dans la Métropole, l'année 2018 a vu la préparation de l'Opération d'Aménagement d'Intérêt Métropolitain (OAIM) Parc des Jailles et la création de l'OAIM Brazza ligne. Concernant la Brazza ligne, Bordeaux Métropole a procédé aux premières plantations sur les déla ssés en bord de voies.

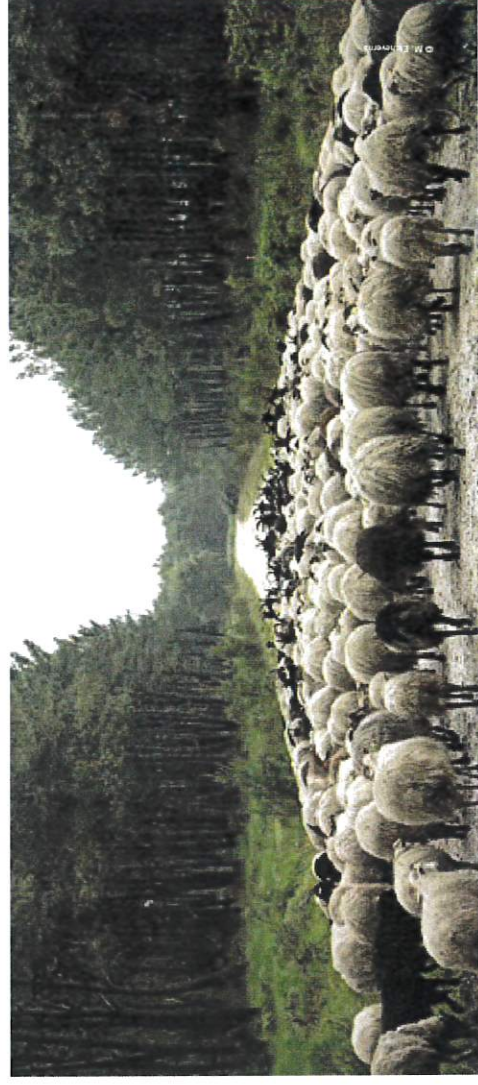
Sur le plan de l'agriculture, Bordeaux Métropole a adopté sa politique agricole métropolitaine alimentaire et durable. Enjeux principaux : maintenir les terres agricoles, réinvestir les friches agricoles, renforcer une économie agricole de proximité, développer des coopérations avec des territoires extérieurs partenaires, favoriser des pratiques agricoles en lien avec l'environnement et reconnecter les exploitants aux habitants du territoire. La Métropole a également voté un nouveau règlement d'interventoir Nature-Agriculture permettant d'accompagner financièrement les projets de valorisation d'espaces naturels. Bordeaux Métropole a décidé d'adhérer aux Parcs naturels régionaux des Landes

de Gascogne et Médoc. Elle a également pris plusieurs mesures dans le cadre de l'animation du Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Péri-urbains de Jailles. Elle a enfin acquis 209 ha de terres agricoles et accompagné de nombreux projets visant au développement de l'agriculture urbaine. À noter que le Conseil consultatif de gouvernance alimentaire (COGAC) a rédigé la 1^{re} version d'un plan d'action visant à permettre à tous de choisir une alimentation durable et de qualité. Objectifs : lutter contre le gaspillage alimentaire, renforcer la capacité agricole alimentaire du territoire, relocaliser les filières et encourager les circuits courts et de proximité.

HAUTE QUALITÉ DE VIE

En matière de qualité de vie, 2018 a été marquée par l'inauguration de la grande salle de spectacle Arkéa Arena, du *Vaisseau spatial* de Suzanne Treister et des *Fontaines de Bacalan* de Clémence van Lunen, nouvelles œuvres de la commande publique artistique Garonne. Plusieurs projets ont également été lancés ou soutenus : rénovation du stade d'athlétisme Pierre-Paul-Bernard à Talence, du Musée de la Création Franche à Begles, du Carré des Jailles à Saint-Médard-en-Jalles et de la Maison des sports de combat Les Iris à Lormont, futur stade nautique métropolitain à Mérignac, construction de la Fabrique Pola à Bordeaux, DEVOS à destination de groupes d'enfants.

Bordeaux Métropole a, enfin, poursuivi son soutien à la programmation culturelle avec la 7^e édition de l'Été métropolitain : 250 spectacles, la plupart gratuits, sur l'ensemble du territoire. Sans oublier l'ouverture ce la saison des Refuges périurbains, œuvres architecturales uniques dont la fréquentation exponentielle confirme le succès.



CHIFFRES CLÉS

43,7 Mm³

d'eau potable ont été livrés (+4,6%).

808 K€ sur les bouches d'incendie et

715 K€ pour des renforcements de réseaux investis dans le cadre de sa compétence Défense Extérieure Contre l'Incendie.

551 espèces de faune,

1285 espèces de flore dont 64 à fort enjeu écologique.

10 Refuges périurbains ouverts de mars à novembre.



GOUVERNANCE

Peut-on être à la fois raisonnable et idéaliste ?

Oui, semble pouvoir défendre Bordeaux Métropole, qui a célébré au 1^{er} janvier le 50^e anniversaire de sa création. Marquée par la profonde mutation institutionnelle de ces deux dernières années et par la forte baisse des dotations, sa situation financière a su rester positive. Une gestion rigoureuse lui a permis de maintenir un haut niveau d'investissement tout en préservant la solidarité avec ses communes membres et sans augmenter la pression fiscale. Vertueuse dans sa gouvernance, elle a, par ailleurs, élargi son champ en matière de démocratie participative.

FAITS MARQUANTS

FÉVRIER

- Lancement de la **démarche #BM2050**, grand projet de prospective pour l'avenir de la métropole à l'horizon 2050.

MARS

- **Adoption du budget primitif** : 1 685,27 M€ en dépenses réelles dont 880,01 M€ en dépenses réelles de fonctionnement et 805,26 M€ en dépenses réelles d'investissement.

- Journée de présentation du **plan d'achat 2018 de la Ville de Bordeaux et de Bordeaux Métropole aux TPE/PME et artisans** afin de soutenir et développer des opérateurs économiques locaux.

- Début de la tournée du **Camion du futur de #BM2050** dans les 28 communes de la Métropole.

MAI

- Signature d'un **contrat financier avec l'État** pour une contrainte des dépenses de fonctionnement de la Métropole à 1,35% par an sur la période 2018-2020.

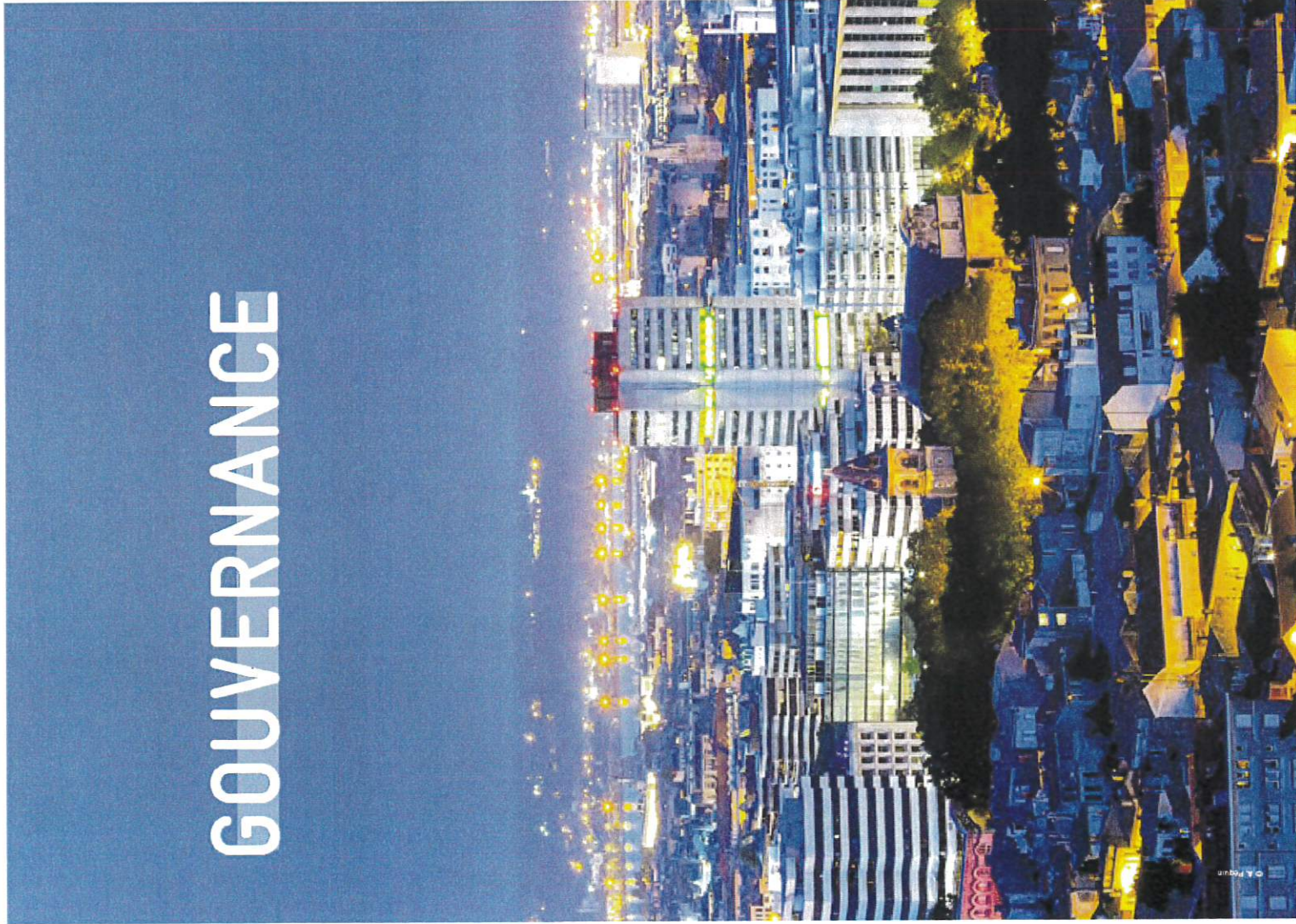
JUIN

- Bordeaux Métropole soutient la demande d'affectation durable d'une partie de la **fiscalité carbone** en faveur des territoires.

NOVEMBRE

- Adoption en Conseil de trois délibérations en matière de **prévention et de lutte contre les discriminations et d'égalité professionnelle femmes/hommes**.

- Le CD2 organise 12 ateliers gratuits **#TesterDemain** pour découvrir les solutions portées par les acteurs métropolitains.



LES FINANCES TIENNENT LEUR CAP

DES MARGES DE MANŒUVRE OPTIMISÉES

Malgré la contrainte financière qui continue de peser sur les collectivités locales (via un projet de loi de finances qui leur demande d'économiser 13 milliards d'€ sur les 5 prochaines années, encadre leurs dépenses de fonctionnement et leur possibilité de recours à l'emprunt, tout en réformant la fiscalité locale...), la santé financière de la Métropole s'est encore montrée solide en 2018.

Grâce aux efforts de négociation portés par la direction générale des Finances, le Président de la Métropole a pu conclure avec le Préfet de la Gironde un protocole d'intention qui lui a permis de porter à 1,35 % (contre 1,2 % prévu dans la loi) le taux d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement pour les 3 prochaines années.

La fiscalité locale (cotisation foncière des entreprises, taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés non bâties et taxe d'enlèvement des ordures ménagères) est restée stable en 2018. A taux constants, les produits liés à la fiscalité directe ont connu une augmentation de +4,37 % (+13,58 M€), tandis que le produit encaissé des dotations a diminué de -3,24 % (-5,17 M€).

Le Conseil de la Métropole a adopté un Budget primitif 2018 de 1 685,27 M€ en dépenses réelles (après neutralisation des mouvements entre budgets), dont 880,01 M€ en dépenses réelles de fonctionnement et 805,26 M€ en dépenses réelles d'investissement.

DES RESSOURCES DIVERSIFIÉES

Dans son inimitable recherche de l'équilibre, Bordeaux Métropole a multiplié les actions en faveur de l'augmentation de ses ressources. L'année a notamment été marquée par une montée en puissance de la mission mécénat avec le pilotage de 20 projets depuis 2017. Un dispositif de recours au financement participatif a également été proposé aux communes ayant mutualisé leur fonction mécénat. Ainsi au final depuis 2017, 6,5 M€ ont été contractualisés par Bordeaux Métropole et les communes associées.

Sur le plan de la fiscalité, le versement transport reste la première ressource fiscale de Bordeaux Métropole avec plus de 184 M€. La taxe de séjour reversée à la Métropole au titre de 2018 et établie sur la base de 5 341 031 nuitées représente plus de 6 M€, soit +19 % par rapport

à l'année 2017. En intégrant les produits des plateformes Internet au titre de 2017 et régularisés sur l'exercice 2018, la taxe de séjour représente une recette globale de 7,29 M€.

S'agissant de la gestion de la dette, la Métropole a conduit la campagne d'emprunts 2018 permettant la mobilisation de 130 M€ d'emprunts nouveaux dont 80 M€ au titre des seuls besoins du budget annexe transports. Elle a organisé des réunions d'information à l'attention des communes ayant mutualisé leurs fonctions financières leur permettant de connaître l'analyse de leur encours de dette et les opportunités d'optimisation de coût envisageables au regard des anticipations des marchés financiers.

UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE SOUTENUE

UN HAUT NIVEAU D'ÉQUIPEMENT

Bien que contrainte à consolider les économies induites par la mutualisation et à étaler ses charges dans le temps, Bordeaux Métropole a maintenu en 2018 un haut niveau d'engagement traduit à la fois par un fort investissement et une solidarité soutenue avec ses communes membres. Le programme d'équipement a progressé de 13,58 % en 2018, s'élevant à 558,39 M€ tous budgets confondus. 301 M€ ont été consacrés aux transports et à la mobilité (160 M€ pour les transports en commun dont ligne D, extension de la ligne C, 133 M€ pour les itinéraires et voies et 8 M€ pour le stationnement). 155 M€ ont été dévolus à la valorisation d'infrastructures (45 M€ aménagements urbains, 28 M€ habitat, logement et renouvellement urbain, 25 M€ acquisitions de terrains, 23 M€ réhabilitation du parc des expositions). Plus de 55 M€ ont été alloués à la politique Haute qualité de vie (36 M€ pour l'eau et l'assainissement, 7 M€ pour la collecte et le traitement des déchets ménagers et 6 M€ pour la prévention des seuls risques inondation).

DES COMMANDES PUBLIQUES ENGAGÉES

Bordeaux Métropole a par ailleurs poursuivi les actions initiées depuis plusieurs années pour faire de la commande publique un outil de politique publique au service du territoire. Deux projets stratégiques ont été développés : d'une part, le premier portant sur la sécurisation des procédures et le second sur l'innovation pour une meilleure accessibilité des TPE/PME à la commande publique. Voulu plus vertueuse, la commande publique a vu augmenter le nombre d'heures liées à ses clauses d'insertion

(338 091 heures pour Bordeaux Métropole et Mairie de Bordeaux, soit +11 % par rapport à 2017). Elle a intégré dans 135 de ses marchés des clauses environnementales. Une clause égalité femmes/hommes a également été insérée dans les dossiers de consultation. Une clause diversité a enfin été ajoutée aux contrats les plus importants, auprès d'entreprises déjà soumises à des obligations réglementaires en matière de responsabilité sociétale.

En parallèle, afin d'optimiser les économies d'échelle rendues possibles par la mutualisation, les achats en transversalité ont été multipliés. 11 nouveaux groupements de commande ont été constitués, portant à 51 les groupements opérés depuis 2015. Les premières mesures de leur efficacité révèlent des économies moyennes de 12 % à 23 % sur les mobiliers scolaires et les fournitures pédagogiques des communes concernées.

UNE POLITIQUE ÉCLAIRÉE

CONSEIL D'INSTANCE

Bordeaux Métropole a continué d'enrichir ses réflexions prospectives en multipliant ses sources d'inspiration. Ses travaux menés au long de l'année par le Conseil de Développement Durable ont montré à nouveau l'intérêt de la société civile pour l'appréhension de divers sujets et la richesse de leurs apports. Faisant suite à la saisine du C2D « métropole et services », le projet « #TesterDemain » a permis de mettre en pratique des solutions émergentes du territoire sur les plans méthodologiques, technologiques ou écologiques. Les recherches menées sur les Sons de la ville ont nourri un plan de prévention des bruits dans l'environnement. Partageant les expériences, accompagnant les solutions nouvelles, le C2D a œuvré à relayer les propositions et points de vue des citoyens les plus divers possibles.

PARTICIPATION CITOYENNE

La diversité des points de vue et l'élargissement des horizons a présidé également à l'exceptionnelle concertation de #BM2050. Lancé en février 2018, cet exercice inédit de démocratie participative a mobilisé sur un peu plus d'un an pas moins de 120 000 personnes : habitants, écoliers, étudiants, penseurs, économistes, philosophes, entrepreneurs, associations et autres acteurs du territoire,

invités à exprimer leurs attentes, leurs craintes, leurs espoirs et leurs idées pour l'avenir de la société métropolitaine à l'horizon 2050. L'année a été émaillée d'une multitude de rendez-vous sous les formes les plus variées : hackatons, petits et grands débats, serious game, rencontres, expositions, ateliers, questionnaires et autres conférences publiques.

Pas moins de 41 participations citoyennes ont, en outre, été ouvertes en 2018 sur le site métropolitain participation.bordeaux-metropole.fr portant sur de multiples projets d'aménagement urbain. Participation record pour le projet d'expérimentation pont de pierre avec 342 contributions. Sans compter les nombreuses réunions publiques, ateliers et forums organisés auprès des différents publics.



• CHIFFRES CLÉS

• **25,67 M€**

versés aux organismes publics et aux associations, soit une progression de +9,5 % des subventions versées par rapport à 2017.

• **+19 %**

pour la taxe de séjour en 2018 : plus de 6 M€ perçus par Bordeaux Métropole.

• **120 000**

personnes mobilisées dans le cadre de #BM2050.

• **COMPTE ADMINISTRATIF 2018**

Le Compte administratif illustre en chiffres le bilan de l'activité de Bordeaux Métropole en 2018.

À retenir :

En 2018, le volume des dépenses s'élève à **1,522 milliard d'€** en mouvements réels, soit une augmentation de 4,45 % par rapport à 2017, portées par un programme d'équipement en forte progression depuis deux ans. Les recettes, quant à elles, s'élèvent au total à **1,684 milliard d'€** en mouvements réels.

• **885 M€ de dépenses de fonctionnement**, dont la hausse reste maîtrisée, qui comprennent notamment 244,75 M€ de charges de personnel et 419,81 M€ de charges à caractère général.

• **1,205 milliard d'€ de recettes de fonctionnement** dont 96,29 M€ de produit de Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et 184,25 M€ de Versement Transport. Elles bénéficient du double dynamisme des recettes fiscales (+4,08 %) et des recettes d'exploitation (+10,80%).

• **558,99 M€ de dépenses réelles d'équipement** dont 301,07 M€ pour la Mobilité, transports et déplacements, 155,36 M€ pour la valorisation du territoire, 54,76 M€ pour le domaine Haute qualité de vie et 47,20 M€ pour le pilotage numérique et performance de la collectivité.

Des indicateurs qui confirment une situation financière toujours saine fin 2018, avec une épargne nette en progression de 19 % et une capacité de désendettement à peine supérieure à 2 ans.

L'intégralité du Compte administratif de l'année 2018 peut être consulté sur :
rapportactivite.bordeaux-metropole.fr

TERRITOIRES ET MUTUALISATION

Engagée depuis 2016 dans un processus de mise en commun et de partage des moyens avec ses communes membres, Bordeaux Métropole a continué de développer et d'affiner cette année son projet de mutualisation. Séduisant de nouvelles communes ou s'étendant à de nouvelles activités, la mutualisation a abordé son 4^e cycle avec une expérience aiguisée et une confiance accrue des communes. En charge des actions déconcentrées, de compétences métropolitaine ou municipale, les pôles territoriaux se sont vus dotés de nouveaux moyens.

FAITS MARQUANTS

- FÉVRIER**
 - Début du travail en concertation avec les communes et les responsables des services communs sur la préparation du **cycle 4 de la mutualisation**.
- MARS**
 - Mise en place du changement d'usage pour préserver l'offre de logements : **politique anti meublés de tourisme (Airbnb)**.
- AVRIL**
 - Adoption de la quatrième génération des **contrats de co-développement 2018-2020**.
- SEPTEMBRE**
 - Inauguration du **nouveau Pôle Territorial Ouest** dans l'ensemble immobilier Pégase au Haillan.
 - **Plan Propreté**.
- OCTOBRE**
 - Première pierre du **Pôle Territorial Sud** au « Cœur de Bersol » à Pessac.
 - Entrée en préparation du projet **Patrimoine Espace Public**.
 - Approbation des derniers projets et études inscrits par les communes à la programmation du **Fonds de Proximité d'Intérêt Communal 2014-2020**.
- NOVEMBRE**
 - **Engagement de 5 communes dont deux nouvelles** dans le cycle 4 de la mutualisation qui sera effectif en 2019 (Ariguès-près-Bordeaux, Talence, Ambarès-et-Lagrave, Le Bouscat et Blanquefort).
- DÉCEMBRE**
 - Adoption des **révisions de niveau de service 2018** en Conseil de Métropole.
 - Actualisation des **conventions de délégation de gestion propreté, espaces verts et mobilier urbain** afin d'intégrer les nouveaux périmètres du domaine public métropolitain.



DIRECTION GÉNÉRALE DES TERRITOIRES

LES PÔLES TERRITORIAUX : UN RÔLE CLÉ

Depuis 2016, le rôle des pôles territoriaux a été renforcé en tant qu'interlocuteur principal des communes. Les pôles se sont organisés en véritables services communs, exerçant à la fois des compétences métropolitaines et des activités communales mutualisées, notamment pour tout ce qui concerne la proximité et les fonctions support.

LES CHIFFRES CLÉS PAR PÔLE :

PÔLE TERRITORIAL OUEST :

Blauquetot - Bruges - Eyrieux - Le Bouceat - Le Hailtan - Le Tailhan-Médoc - Martignas-sur-Jalle - Martignas - Pampigny - Saint-Aubin de Médoc - Saint-Médard-en-Jalles

554 AGENTS

DÉPENSES TOTALES : 47 236 322 €

Mission droit des sols : 6 749 dossiers instruits*/ 4 438 certificats d'alignement de voirie

Mission de maîtrise d'œuvre :

- suivi d'exécution des travaux de 54 opérations d'aménagements

- réalisation de 107 étapes d'étude*

Voirie : traitement de plus de 4 000 demandes d'intervention en régie

83 circuits de **transports scolaires**

Propreté des espaces publics : 2 857 tonnes de déchets verts évacués, 1 049 m² de graffiti s nettoyés, 258 dépressions charrières réalisées

Finances : 51 maquettes budgétaires pour les communes (17 budgets)

Commande publique : 338 marchés notifiés et 79 avenants

Ressources humaines :

- conduite du dossier élections professionnelles pour 5 communes

- poursuite de la convergence des outils informatiques

PÔLE TERRITORIAL BORDEAUX :

Bordeaux

493 AGENTS

DÉPENSES TOTALES : 38 140 000 €

Mission droit des sols : 13 636 dossiers instruits* et 11 430 visiteurs accueillis

Mission de maîtrise d'œuvre :

- suivi d'exécution des travaux de 49 chantiers

- réalisation de 139 étapes d'étude*

- 75 opérations en maîtrise d'œuvre externe

- 4 plans de circuits de transports scolaires

Voirie : 584 km de voirie entretenus

Propreté des espaces publics :

- entretien de 388 ha d'espaces verts et naturels

- 85 110 m² de graffiti s nettoyés

Commande publique : 45 marchés et 15 avenants

Ressources humaines : gestion déconcentrée de 493 agents

PÔLE TERRITORIAL RIVE DROITE :

Ambarès-et-Lagrave - Ambès - Artigues-près-Bordeaux - Bassens - Boul'ao - Carbon-Blanc - Canon - Floirac - Lermont - Saint-Louis-de-Montferand - Saint-Vincent-de-Paul

247 AGENTS

DÉPENSES TOTALES : 21 818 116 €

Mission droit des sols :

2 575 dossiers instruits*

Mission de maîtrise d'œuvre :

- suivi d'exécution des travaux de 34 chantiers

- réalisation de 47 étapes d'étude*

- 92 plans de circuits de transports scolaires

Voirie : 1 590 autorisations d'occupation temporaire et d'exécution de travaux

Espaces verts : 261 000 m² de tonte et d'entretien

Finances : 15 budgets traités (Ambarès-et-Lagrave/ Floirac) et le PT Rive droite

Commande publique : 108 marchés rédigés,

63 avenants et 90 sinistres gérés

Ressources humaines :

- participation aux élections professionnelles de Floirac et Ambarès-et-Lagrave

- gestion de 807 agents pour Floirac

et Ambarès-et-Lagrave

PÔLE TERRITORIAL SUD :

Bègles - Gradignan - Pessac - Talence - Villenave-d'Ornon

320 AGENTS

DÉPENSES TOTALES : 23 576 178 €

Mission droit des sols :

4 506 personnes reçues, 1 054 rendez-vous

instructeur et 3 275 arrêtés d'alignement

Mission de maîtrise d'œuvre :

- suivi d'exécution des travaux de 75 chantiers

- réalisation de 180 étapes d'étude*

- 45 plans de circuits de transports scolaires

Propreté des espaces publics :

2 298 tonnes de déchets ramassés et 330 dépôts sauvages traités

Voirie : 684 km de voirie entretenus et

3 682 chantiers réalisés en régie

Commande publique :

111 procédures gérées pour 263 marchés

Ressources humaines :

- organisation des élections professionnelles

- gestion de 759 agents permanents pour Pessac

*dossiers instruits : permis d'aménager, de construire, de démolir, certificat d'urbanisme, déclaration préalable

*étapes d'étude : avant-projet et études préliminaires

Conception

LEBIG

Bureau d'Intervention
Graphique de la direction
de la Communication
de Bordeaux Métropole

Conception graphique

Mahilde Hoarau
Pauline Mirac

Rédaction

Carine Arribaux et la direction de la
Communication de Bordeaux Métropole

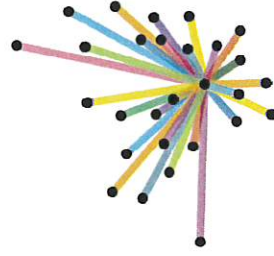
Cartographie

Bordeaux Métropole

Impression

Korus Impression sur papier PEFC

Tiré à 2800 exemplaires
août 2019



BORDEAUX MÉTROPOLÉ

Esplanade Chartes-de-Gaule
33045 Bordeaux cedex
T 05 56 99 84 84
F 05 56 96 19 40
www.bordeaux-metropole.fr





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DG19_084
Date de la décision:	2019-09-25 00:00:00+02
Objet:	RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2018 DE BORDEAUX MÉTROPOLE. PORTÉ À CONNAISSANCE
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	9.1 - Autres domaines de compétences des communes
Identifiant unique:	033-213304496-20190925-DG19_084-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-213304496-20190925-DG19_084-DE-1-1_0.xml	text/xml	893
nom de original:		
DG19_084.pdf	application/pdf	15264245
nom de métier:		
99_DE-033-213304496-20190925-DG19_084-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	15264245

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	30 septembre 2019 à 09h44min40s	Dépôt initial
En attente de transmission	30 septembre 2019 à 09h44min50s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	30 septembre 2019 à 09h44min59s	Transmis au MI
Acquittement reçu	30 septembre 2019 à 09h45min16s	Reçu par le MI le 2019-09-30